



**APAP**  
Accueillir Prévenir  
Accompagner Protéger



2  
0  
2  
3

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

**R E I S**<sub>o</sub>

<https://apap80.org/>




## Table des matières


Glossaire .....	4
Rapport moral du président de l'association (Extrait du rapport d'activité associatif) .....	5
Les services de l'APAP .....	7
Introduction .....	8
RESSOURCES .....	9
Chiffres clés .....	10
Nos Territoires .....	11
Une équipe pluriprofessionnelle et des espaces partagés.....	13
Les défis quotidiens de nos accompagnements.....	16
Des parcours d'accompagnements : .....	18
Transversalité et maillage partenarial.....	19
EDUCATIF .....	21
Schéma de présentation du DRE .....	22
Les Publics .....	23
Une situation au DRE.....	24
Impacts .....	25
Nos modalités d'intervention.....	26
Un DRE qui s'adapte, évolue... ..	28
Problématiques marquantes en 2023.....	29
Nos moments forts et partenariats 2023.....	30
INSERTION .....	32
Schéma de présentation du RSA .....	33
Les publics .....	34
6 mois d'accompagnement au RSA.....	35
Les Evolutions 2023 .....	37
SOCIALE .....	41
Schéma présentation de l'EVS.....	42
Les publics .....	43
Une situation à l'EVS .....	44
Espaces de Vie Sociale : lieux de proximité ouverts à tous.....	46
Supports d'intervention .....	47
Conclusion .....	56


## Glossaire

 REISO (Ressources Educatives et Insertion sociale)

 DRE (Dispositif de Réussite Educative)

 RSA (Revenu de solidarité)

 EVS (Espace de Vie Sociale)

 Ce que l'on retient       Pour aller plus loin

**QPV** : Quartier Prioritaire Politique de la Ville

**MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées

**CPAM** : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

**SIP** : Société Immobilières Picarde

**AED** : Assistant d'Education

**AEMO** : Action Educative en Milieu Ouvert

**MDSI** : Maison Départementale des Solidarités et de l'Insertion

**CD** : Conseil Départemental

**ES** : Educateur Spécialisé

**ME** : Moniteur Educateur

**IME** : Institut Médico-Spécialisé

**CMP** : Centre Médico-Psychologique

**RASED** : Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés

**AYLF** : Association Yves Lefevre

**CCAS** : Centre Communal d'Action Social

**CSS** : Complémentaire Santé Solidarité

**CER** : Contrat d'Engagement Réciproque

**AAH** : Allocation Adulte Handicapé

**BRSA** : Bénéficiaire du RSA

**CAF** : Caisse d'Allocation Familiales

**COFIL** : Comité de Pilotage

**UPJV** : Université de Picardie Jules Verne

**REAAP** : Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents

**SEL** : Système d'Echange Local

**CEJ** : Contrat Engagement Jeune

**APREMIS** : Accompagnement Prévention Réflexion et Médiation pour l'Insertion Sociale

## Rapport moral du président de l'association (Extrait du rapport d'activité associatif)

Avril 1973 : Il y a 50 ans les fondateurs créent l'association APAP - Septembre 1973 : les premières actions sur le terrain commencent...

50ans

1973 → 2023 : notre association vient donc de **dépasser sa cinquantaine** et nous n'allons pas laisser passer cette échéance sans la marquer. Ce demi-siècle d'existence et de services rendus aux publics, nous allons y revenir et le mettre en valeur lors d'un événement qui se déroulera au Sa-fran, sur les terres d'origine de l'APAP, le **22 novembre de cette année 2024**. Peu importe ce décalage d'un an : ce que nous nous apprêtons à fêter, c'est **la continuité et la fidélité aux valeurs fondatrices** qui ont inspiré les acteurs des commencements, dont certains sont encore là et viendront en témoigner.

Continuité et fidélité, transmission à travers les générations... mais aussi bien évidemment **transformations et évolutions** : le monde de 2023 est très éloigné de celui de 1973. A partir de son noyau originel, à Saint-Leu puis à Amiens-nord, l'association a grandi et s'est développée dans différentes directions : des champs nouveaux, des territoires diversifiés... et elle s'est mieux structurée pour pouvoir mieux assurer ses missions.

Aurait-elle perdu sa flamme et son âme à travers ces évolutions que les contextes successifs l'ont amenée à mener ? Je ne le pense pas et je suis assuré de les retrouver dans les engagements bénévoles et professionnels ce ceux qui font aujourd'hui l'APAP. Mais elle doit veiller soigneusement à les préserver et à les entretenir devant les risques de déshumanisation, de technicisation, de bureaucratisation que le mouvement général de la société tend à imprimer partout :

🌿 Nous travaillons dans l'humain, pour **apporter plus d'humanité là et auprès de ceux pour qui la vie est dure** et nous savons pourquoi nous le faisons.

🌿 Renforcer notre organisation et optimiser nos ressources, c'est essentiel mais en n'oubliant jamais que c'est au service de nos missions et des publics.

### Un regard sur l'année 2023 suffit encore à le démontrer.

Pour mieux répondre à ses différentes **missions de service public**, l'APAP s'est organisée en quatre services placés sous la responsabilité des chefs de service : Protection de l'enfance, Hébergement et Logement accompagné (HLA), Ressources Educatives et Insertion Sociale (REISO), Administration Comptabilité Technique (ACT). Le développement quantitatif du service HLA a conduit à le scinder en deux suivant une partition géographique entre l'Ouest et l'Est du département.

Ces 5 cadres, au sein du Comité de direction, assurent, avec le directeur, en plus de leurs responsabilités particulières, **un pilotage qui vise à instaurer de la cohésion, de la continuité et de la transversalité** au sein de l'association. Ce CODIR entretient des liens réguliers et confiants avec la gouvernance pour parvenir à combiner les finalités associatives avec leur mise en oeuvre au quotidien.

En 2023, nous avons lancé l'expérimentation d'une **première « maison APAP », à Abbeville**, inaugurée en toute fin d'année 2022. Dans ces murs rénovés, agrandis et réaménagés, ce n'est pas seulement un ensemble d'activités que nous avons installées, c'est **un projet prometteur**.



Une « maison » d'abord ouverte et accueillante pour tous ceux qui en auront besoin : ils y trouvent des professionnels de ces différents métiers et services qui y ont leur base de départ et à qui nous demandons de **travailler en complémentarité**



pour faciliter les informations partagées, des parcours plus fluides, des transitions plus faciles entre les différents intervenants et leurs compétences.

**Un pool de compétences et de réponses qui n'est pas fermé sur lui-même mais ouvert sur l'extérieur**, pour créer là aussi des liens fonctionnels avec les partenaires présents localement, pour autant qu'ils veuillent le comprendre et l'accepter. Ce qui peut être perçu par certains comme une menace pour leurs propres activités a vocation à apporter au contraire une ressource complémentaire pour ce territoire très déshérité d'Abbeville et de sa région.

Cette forme d'implantation en « maison APAP », nous avons l'intention et l'ambition de la reproduire sur d'autres territoires, notamment à Amiens Nord, en raison des services améliorés qu'elle peut rendre, tout en étant attentifs à **soigner les articulations avec les autres acteurs de ces territoires**.

Cette même année 2023 nous avons aussi vécu **un passage critique** dans le service de prévention spécialisée, le noyau originel de l'APAP. Ce service a longtemps bénéficié d'une confiance a priori de la part des partenaires du Département. Confiance basée sur son ancienneté dans le champ de la protection de l'enfance : une position confortable mais qui peut s'avérer trompeuse.

Depuis plusieurs années le dialogue est devenu plus exigeant à juste titre, ce qui a permis de définir des orientations et des attentes plus précises dans cette forme d'intervention, très indéterminée au départ. Et il est apparu que notre service de prévention spécialisée se trouvait en décalage certain avec certaines exigences, notamment pour n'avoir pas été (suffisamment) encadré et piloté avant 2018.

Une reprise en main s'est avérée nécessaire et après des tentatives infructueuses pour instaurer un mode collaboratif, il a fallu passer par un mode plus directif pour imposer des mesures de réorganisation et de mise à niveau indispensables. Cela a surpris les intéressés, peu habitués à cette directivité qui n'était (et n'est toujours) pas la tradition à l'APAP, et particulièrement dans ce service. Un mouvement social s'est développé et a occasionné des turbulences internes qui ont eu aussi un retentissement à l'extérieur de l'association.

Nos partenaires institutionnels ont maintenu le dialogue et ont surtout maintenu leur confiance et leur soutien attentif pendant toute cette période un peu compliquée. Et cela va trouver sa traduction finale dans la signature du nouveau CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) pour 2024-2029 avec le Département.

Je termine en évoquant une démarche de fond qui a eu son point de départ en 2022 mais qui s'est montrée au grand jour en 2023. **Une alliance est en train de se constituer entre nos deux associations : l'APAP d'un côté et l'APREMIS de l'autre**. Elle a été annoncée de manière officielle à l'occasion de nos assemblées générales 2022 qui se sont tenues le même jour dans le même lieu.



Cette forme de rapprochement peut encore étonner aujourd'hui par son caractère atypique : en effet sans se soucier dès maintenant d'un point d'aboutissement juridique ou organisationnel, ce rapprochement sous forme d'alliance veut d'abord s'établir sur des valeurs fondamentales partagées qui seront les fondements de toutes les constructions à venir.

Nos deux associations ont chacune leur histoire et leur bilan et elles vont continuer à exister et à se développer individuellement tout en mettant en oeuvre, dès maintenant et au fur et à mesure, toutes les interactions que les opportunités nous présenteront. Dans une perspective gagnant-gagnant – le tout est plus grand que les parties qui le composent – qui est aussi **une belle promesse pour l'avenir**.

**Patrice ELOY**  
*Président de l'APAP*

## PROTECTION DE L'ENFANCE

### Prévention Spécialisée

3 territoires d'intervention:

- Abbeville
- Amiens Nord et
- Amiens Ouest

926 jeunes concernés par l'action de  
la Prévention Spécialisée en 2023

## Accompagnement de Jeunes Majeurs

143 jeunes accompagnés en 2023  
A l'échelle départementale



## ADMINISTRATION, COMPTABILITE ET TECHNIQUE

- Assistantes
- Comptables
- Régisseuse
- Service technique

## RESSOURCES EDUCATIVE ET INSERTION SOCIALE

3 territoires d'intervention:

- Abbeville
- Amiens Nord et
- Etouvie

Espace de vie sociale: 618 personnes ont été en lien  
avec ce dispositif

Dispositif de réussite éducative: 242 enfants  
accompagnés

RSA: 407 accompagnements effectifs

## HEBERGEMENT ET LOGEMENT ACCOMPAGNES

130 logements mis à disposition  
175 ménages hébergés  
dont 468 personnes accompagnées.

## Introduction

Le service REISo (Ressources Educatives et Insertion Sociale) est résolument **en mouvement**, à l'image du travail social et des adaptations à trouver face à l'évolution de la société et des besoins des personnes les plus fragilisées.

En janvier 2023, **le dispositif d'accompagnement des allocataires du RSA** a rejoint le Dispositif de Réussite Educative et les Espaces de Vie Sociale.

**Ce premier rapport d'activité de service** concrétise tout ce qui s'est mis au travail cette année : faire équipe, mutualiser les compétences, les ressources, optimiser nos espaces de travail, partager, **croiser les pratiques pour les faire évoluer collectivement**.

2023 annonçait de **nombreux enjeux** : la fin des Contrats de Ville d'Amiens et d'Abbeville, la fin de l'agrément Espace de Vie Sociale (EVS) pour Etouvie, la fin du marché pour l'accompagnement des BRSA.

Ainsi, cette année a été mise à profit pour **évaluer, questionner**, « mettre à plat » nos activités, en interne, avec les personnes accompagnées, avec nos partenaires.

Ceci pour projeter l'avenir des dispositifs, de nos modes d'accompagnement en étant **force de proposition et d'initiatives** sur nos territoires d'intervention.





# RRESSOURCES

Un service, des ressources partagées



## Chiffres clés



DRE

**81 Entrées**  
**118 Sorties**  
**242 Enfants accompagnés**



RSA

**453 Orientations**  
**407 Accompagnements effectifs**  
**274 Orientations en faveur des actions d'insertion**

**1 267**

ménages touchés/accompagnés par le

**REISO**



EVS

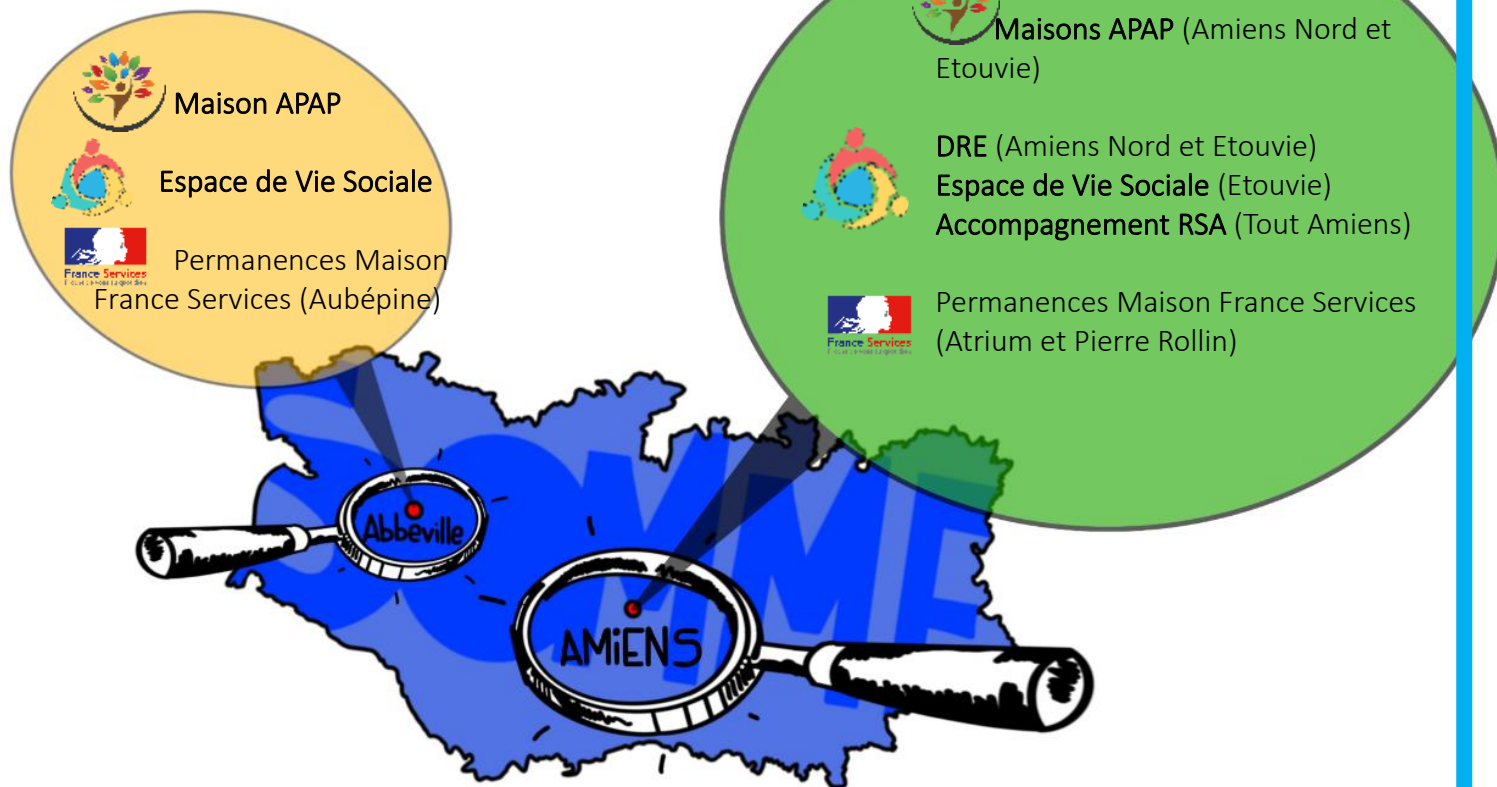
**618 Personnes en lien**  
**273 Enfants ont participé à au moins une action collective**  
**60 membres du SEL**



Partenariats

**+ de 150 Partenariats**

## Nos Territoires



### Emeutes (Juin et Juillet 2023)



Certains quartiers ont connu des **épisodes de violences et d'émeutes reflétant le mécontentement** et de la **frustration exprimés majoritairement par des jeunes**.

Les **impacts** sur les **habitants** ont été **nombreux** et cela à deux niveaux :

- **Dégradation des structures publiques et de certains biens privés.**
- **Difficultés à sortir de chez soi, anxiété et peur face aux violences.**

Nos locaux n'ayant pas été touchés, nous avons pu maintenir l'accueil et nos accompagnements. Des temps d'écoute y ont été consacrés, individuellement et collectivement. Ce qui a permis de rassurer, d'expliquer et aussi prévenir des comportements en réaction (altercations, mise en danger...)

### Entraide



Ces quartiers regorgent aussi de **ressources**, face à la précarité on trouve de la **solidarité** qui peut s'exprimer de différentes façons : **des astuces du quotidien** qui se partagent (pour consommer « moins cher »), de l'**entraide** (soutien moral, covoiturage, prise en charge des enfants...) Au-delà de l'offre disponible, on peut constater la formation de communautés (voisins, amis, communauté culturelle...), ce qui induit un **sentiment d'appartenance** et crée un mouvement d'entraide. Ce même élan est constaté pour les personnes qui participent régulièrement aux activités collectives de nos Espaces Ressources.

Les habitants unis par des réalités communes, déploient des **efforts collectifs** pour **surmonter les obstacles**. Malgré les défis, une **résilience** remarquable émerge au sein de ces **communautés**, illustrant la **puissance de la solidarité** face à la précarité.



## Précarité



La **question** de la précarité est **prégnante** sur nos territoires d'**intervention** :

- **Factures d'énergie** qui ont **augmenté**.
- **Problématique logement** : inadaptés à la composition familiale (primo-arrivants), vieillissants, problème de nuisibles récurrents
- Raréfaction de certaines **spécialités médicales (dentiste, gynécologue, ophtalmologue...)**
- **Augmentation des demandes pour des aides alimentaires** (colis d'urgence)

Abbeville SOLEIL LEVANT  
Taux de pauvreté : **54,8%**  
L'un des quartiers les plus  
pauvre de France

Orientation vers l'épicerie  
solidaire de Coalia et  
associations caritatives  
(Amiens)

Création d'un troc  
alimentaire par des habitants  
Abbeville Espace Ressources

## Mobilité



Au sein des QPV, l'**offre est riche** (MDSI, mairie de secteur, associations...).

Paradoxalement, même si cela représente une richesse c'est aussi un **défi** pour la **mobilité**. **Pourquoi sortir du quartier alors que tout est à proximité ?**

Le concept de **ville dans la ville** souligne cette **dualité**. D'un côté il évoque la **proximité** et la **convivialité** au sein de la **communauté locale**. De l'autre côté il met en **lumière** les défis liés à l'**isolement** et la **stigmatisation**.

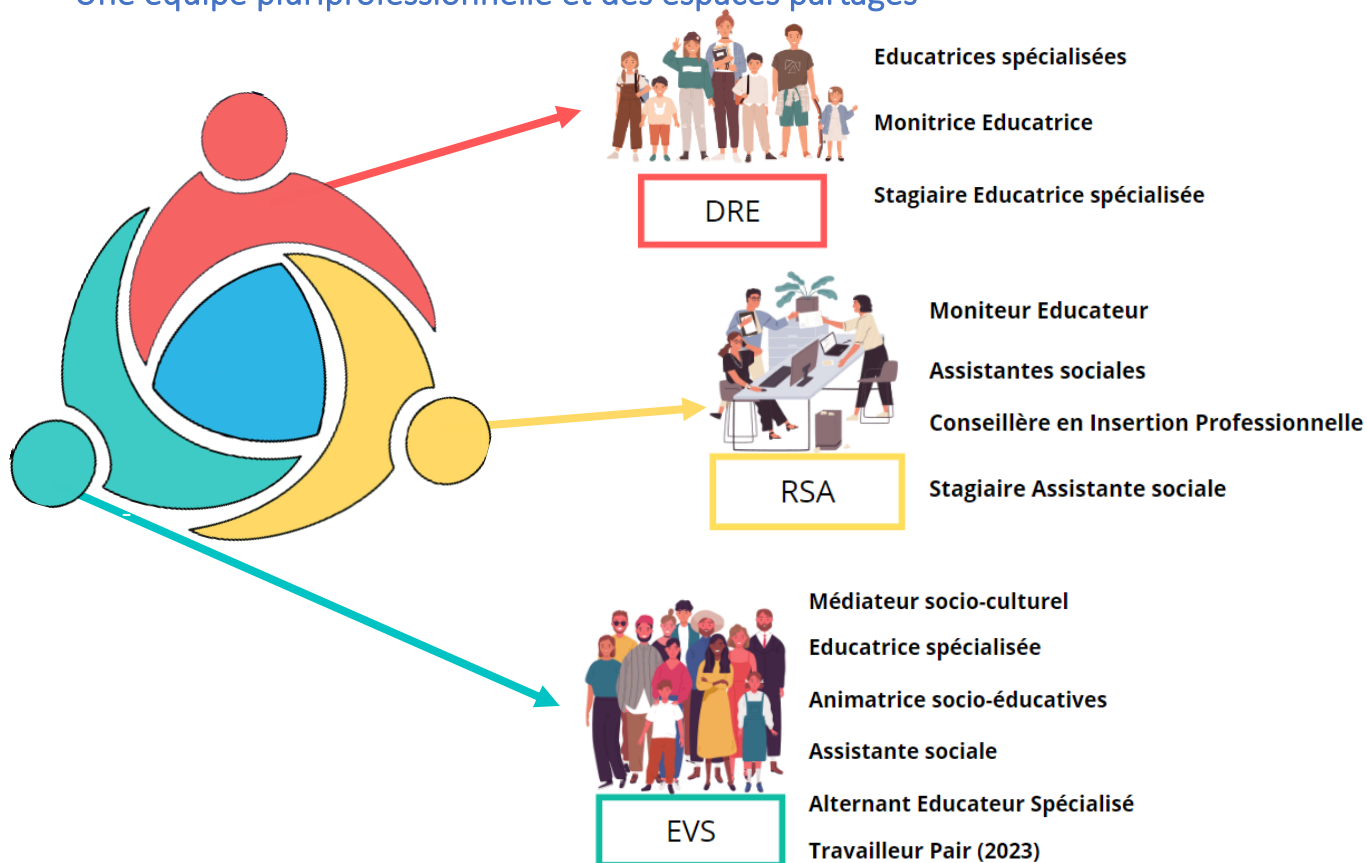
Effectivement, cette « **hyper-proximité** » questionne l'**inclusion** de la population des QPV, car elle ne favorise pas l'ouverture, la confrontation à d'autres réalités.

A travers l'ensemble de nos missions, nous travaillons différemment la mobilité : **accès aux offres** (abonnement bus, location de vélo), **accès au permis de conduire**, **appréhension des différents moyens de transport** à travers des sorties ou accompagnement (bus de ville, train, vélo), dans le cadre du RSA nous pouvons programmer des entretiens dans nos **différents locaux** ou en **permanence France Service** en dehors du quartier d'habitation.

Recours aux aides à la mobilité du  
Conseil Régional et du Conseil  
Départemental.



## Une équipe pluriprofessionnelle et des espaces partagés



Le REISO compte **7 types de métiers de l'accompagnement différents**. Cette pluridisciplinarité est une richesse tant pour les professionnels que pour les publics car elle offre **un large champ d'action** et de **compétences**. Cette diversité de profils est **un choix** et une **plus-value** au sein du REISO et à l'échelle de l'association.

### Des espaces de travail partagés



L'organisation du service s'articule autour de différents temps de travail qui favorisent les interactions autour des **situations, des projets, des partenariats**. Cette dynamique transversale contribue à questionner et faire **évoluer nos pratiques**.

L'objectif de cette dynamique transversale est d'apporter de la ressource aux professionnel-le-s au profit des personnes accompagnées. Chaque personne peut ainsi potentiellement bénéficier de toutes les compétences de l'APAP.

- **Se réunir : Une réunion de service mensuelle.** Elle se déroule sur les 4 sites d'intervention. Elle permet d'avoir une présentation de l'actualité de l'association, des dispositifs, de traiter des sujets transverses mais aussi de réfléchir à des projets communs.
- **Travailler en ateliers :** un atelier a été consacré à **l'élaboration d'actions collectives à destination des bénéficiaires du RSA**. Plusieurs idées ont été retenues et approfondies, comme celui d'un atelier CV, la mise en place d'un temps de travail sur le projet professionnel des usagers ou encore l'estime de soi. Les Espaces Ressources permettent à l'équipe RSA d'avoir des **supports complémentaires** à leur action. *Exemple : L'atelier CV est animé par la Conseillère en insertion professionnelle de l'équipe RSA qui travaille le contenu. La réalisation (mise en page/forme) peut se faire au sein de l'espace numérique des Espaces Ressources (ce qui permet de travailler sur l'ouverture, la mobilité avec la personne accompagnée)*

- **S'investir dans des projets communs** : en 2023, action « Noël Solidaire » portée par le CCAS d'Amiens En fonction des missions, certains professionnels ont pu orienter, d'autres accompagner ou encore animer des ateliers sur le temps fort.
- **Partager sur l'actualité du sociale et les politiques actuelles** : tel que la sur loi sur le plein emploi votée en ce début d'année 2024. Cette décision du gouvernement concerne une grande majorité de personnes accompagnées et vise notamment à mettre en place des heures d'activités hebdomadaires pour les bénéficiaires du RSA. Ce sujet a donné lieu à une réflexion sur les informations que nous pouvons transmettre aux usagers quant à leur inquiétudes, les actions que les personnes peuvent valorisées dans ce cadre mais aussi l'ajustement de nos pratiques particulièrement sur le dispositif RSA.
- **Des outils communs** : nous avons commencé un travail sur un **fichier partagé**, en ligne, pour pouvoir partager et mettre à jour nos réseaux (contacts, modalités...) et nos informations (actualités, événements...)
- **Travailler en proximité** : Faciliter la mise en lien entre les professionnel-le-s est un objectif commun au sein du service et de l'association. Bien que certains dispositifs soient dans les mêmes locaux (c'est le cas à Etouvie pour l'EVS et le DRE) et prochainement sur Amiens Nord avec le déploiement d'un Espace, la perspective serait de pouvoir élargir cette proximité à l'ensemble des équipes dans nos « Maisons APAP ». Cela permettrait d'avoir :
  - **Une fluidité, accessibilité** aux ressources humaines, matérielles et informationnelles
  - **Des clés de compréhension** sur les différentes actions, missions des professionnel-le-s au profit des publics.
  - **Une facilité dans la mise en lien des personnes accompagnées (relais, ex : RSA-Espaces Ressources, DRE-Prévention spécialisée)**



**L'ANALYSE DES PRATIQUES** : Les membres du REISO ont bénéficié de séances d'analyse des pratiques mensuelles. Les équipes ont été accompagnées par une psychologue et une analyste.

Ces temps d'échanges et de rencontres ont eu lieu au sein d'un espace dédié, propice à la prise de recul et la mise à distance de nos pratiques. Ils permettent d'aborder des situations complexes, mais aussi de recueillir des hypothèses de compréhension.

L'analyse des pratiques contribue à la réflexion, la recherche de solutions. Elle participe à redéfinir les modalités, les enjeux et les limites des accompagnements.

### Ce que cela nous apporte en tant que professionnels :

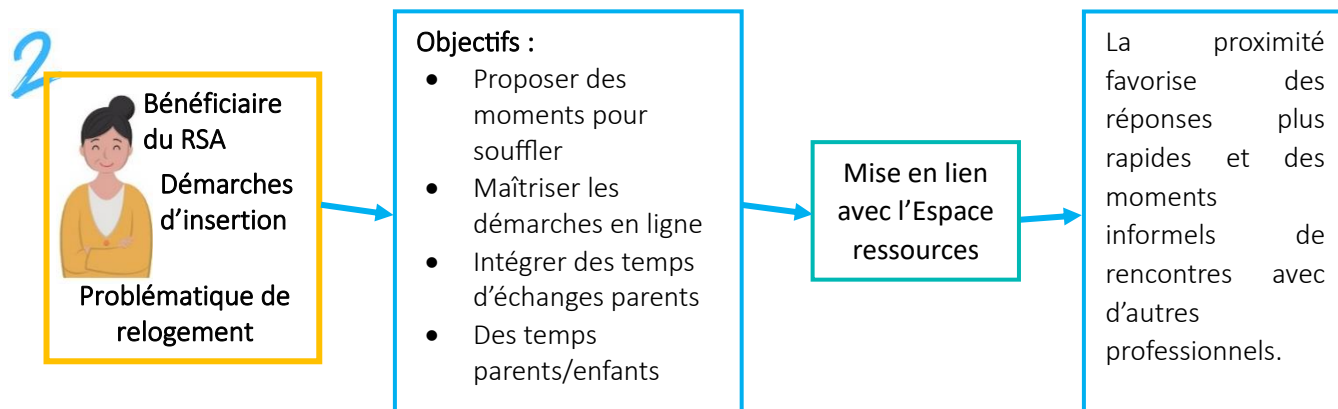
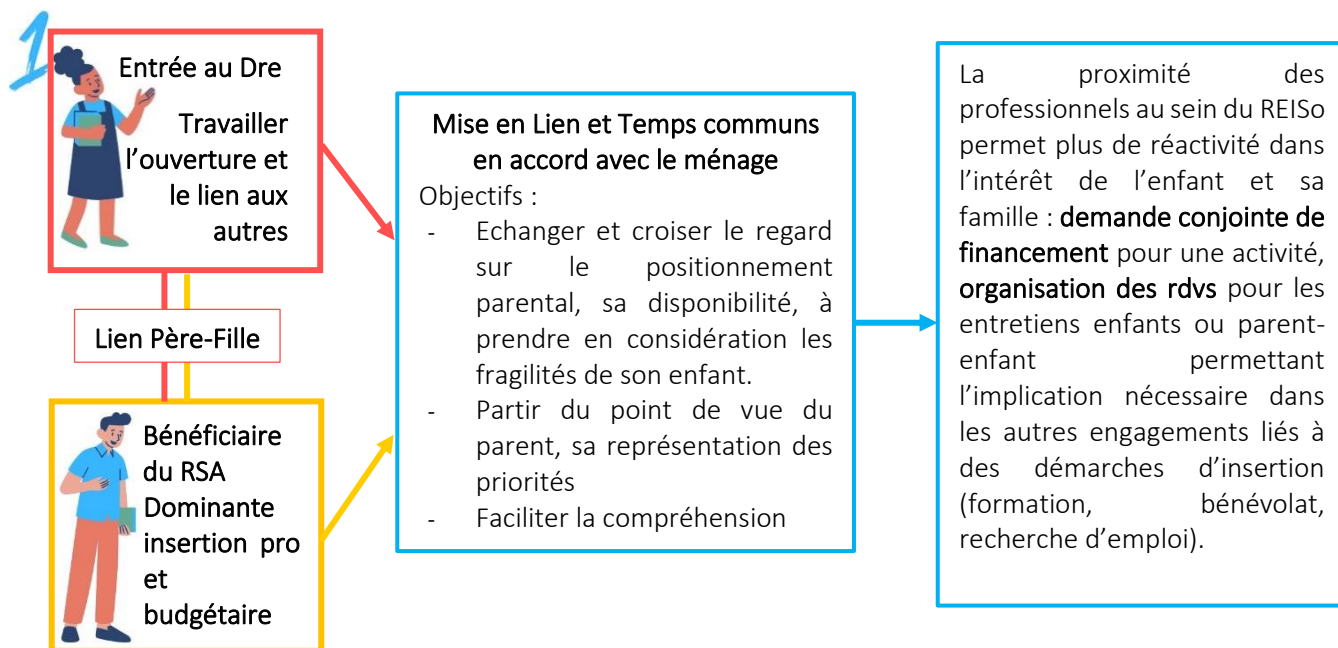


L'équipe pluriprofessionnelle représente une véritable plus-value au sein de l'APAP, mettant en lumière une série d'avantages significatifs :

- **La diversité des points de vue** au sein de l'équipe favorise une approche riche et variée des problématiques.
- Cette complémentarité des compétences et des expériences assure **une prise en charge globale des situations, renforçant ainsi l'efficacité de nos interventions.**
- Les échanges fréquents sur les pratiques professionnelles et la création de relais, permettent une réflexion collective et **favorisent la prise de recul sur les situations.**
- La pluralité des profils, tant en termes de carrières que de spécialisations, favorise une **transmission des savoirs continu au sein de l'équipe**, conduisant à une évolution constante des pratiques professionnelles.
- De plus, croiser les informations issues de la **veille professionnelle** bénéficie non seulement aux professionnels, mais également aux personnes accompagnées, en permettant un accompagnement plus adapté et plus réactif.



## Des situations transversales au service



## CE QUE L'ON RETIENT

La mise en lien des professionnels du REISO autour des situations communes ou pour des orientations permet :

- Une approche globale des problématiques
- Des apports réciproques au bénéfice de la personne ou de la famille
- Une meilleure articulation des accompagnements



## Les défis quotidiens de nos accompagnements

**Multiplication des démarches administratives** (celles des personnes accompagnées + celles en lien avec le suivi des activités)

**Multiplication et évolution des dispositifs** : maintenir la veille sur les offres, s'articuler en complémentarité

Composer entre **temporalité de la personne** et **temporalité du parcours** : travailler sur la compréhension, l'adhésion, la mobilisation

**Temporalité des partenaires** ; délais de traitement des dossiers en décalage avec l'avancée des parcours



### Faire adhérer les publics



Qu'il soit **contraint** (RSA) ou **libre** (DRE, EVS), la **question de l'adhésion est transverse** au parcours d'accompagnement.

Conscientes ou inconscientes les résistances trouvent souvent leurs origines dans **les expériences de vie, le rapport aux institutions**.

Le travail des professionnel-le-s consiste à les identifier, à **lever les incompréhensions, les craintes**. Mais aussi à **convaincre la personne de l'intérêt du parcours** (pour elle-même, son enfant, sa famille) afin qu'elle se mobilise et se **saisisse de l'accompagnement**.

Pour cela, les équipes s'appuient sur :

- Une communication « **FALC (Facile à lire et à comprendre)** », les acronymes, langage administratif et/ou professionnel mettant souvent les personnes en situation d'incompréhension renforçant un sentiment d'exclusion, d'insécurité.
- La notion d'**engagement** : en se référant au **contrat papier ou moral** conclu avec la personne.
- La **qualité de l'accueil**.
- Le **cadre contenant/sécurisant des entretiens** : prise en compte des contraintes personnelles, des autres accompagnements en cours (**adaptabilité**).



## La santé, un axe prégnant en 2023



L'axe santé a été prégnant et **transverse** aux 3 dispositifs.

La gestion des problématiques liées à la santé est un enjeu majeur pour de nombreuses situations :

- **Mettre des mots** sur les difficultés
- Accompagner les adultes/familles dans **l'acceptation des difficultés et/ou du handicap**
- **Orienter** vers les acteurs compétents
- **Apporter des solutions provisoires avec les partenaires** pour gérer les délais d'attente (pour éviter que les situations ne se dégradent)

Dans le cadre de nos accompagnements, nous sommes amenés à devoir travailler **l'ouverture des droits CPAM, CMU, MDPH** (freins à l'insertion professionnelle, à la prise en charge médicale.).

**La durée de constitution des dossiers, traitement des dossiers et réponses des institutions** peuvent prendre plusieurs semaines. Alors que nous avançons dans le parcours, que la personne est prête à entamer des démarches d'insertion ou des démarches de soin, celles-ci ne peuvent être engagées tant que les droits ne sont pas ouverts.

### Accompagnement RSA :

#### 1/3 des Contrats d'Engagements Réciproques

**Signés en 2023**, comprenait au moins un objectif autour de **la santé. (26% en 2022)**



**42 dossiers MDPH réalisés en 2023.** (26 en 2022) pour des demandes d'allocation adulte handicapé (**AAH**) et demande de reconnaissance de la qualité travailleur handicapé (**RQTH**)



**Les besoins d'accompagnement psychologique sont en augmentation.** Marquées par l'instabilité et l'incertitude, les situations de précarité ont un impact sur l'état de santé, nous le constatons chaque jour avec des personnes de plus en plus fragilisées particulièrement chez les **enfants et les jeunes.**

**L'origine culturelle** peut représenter une difficulté supplémentaire dans la démarche d'acceptation du handicap, en fonction des représentations. Aussi il est apporté une vigilance plus accrue pour ces familles dans la sensibilisation aux **notions d'inclusion, de handicap.**

### Dispositif de Réussite Educative :

**269 entretiens** avec les psychologues du Forum des parents



**Le repérage des problématiques de soins,** par l'équipe ou des partenaires, nécessite de l'aborder dans un cadre contenant avec la personne, la famille pour que celle-ci puisse entendre et comprendre les difficultés et l'intérêt d'une prise en charge. **Le temps de la compréhension et de l'acceptation** (du handicap d'un enfant par exemple) peut être plus ou moins long selon la situation.

L'étape suivante est l'orientation, la mise en lien avec les professionnels. Là aussi les équipes sont

souvent confrontées à de **longs délais d'attente** (orthophoniste, psychologue...) qui mettent en suspend les prises en charge et l'avancée du parcours.

### Solutions :

- **Activation du réseau** : CMP, CMPP, orthophonistes, RASED, Forum des Parents, EMPASS...)
- Relation privilégiée avec la MPDH/CPAM – **Convention avec la CPAM** avec un accès partenaire
- Entretien et développer nos partenariats
- Partager nos contacts
- Travail sur l'adhésion du parcours de santé
- Lien avec l'école – les partenaires



## Des parcours d'accompagnements :

La finalité est que la personne se consolide, sache trouver de la ressource **pour poursuivre sans nous son parcours.**



Pour que la personne mesure les avancées, il est important de concrétiser des étapes et de **mesurer des résultats concrets** avec elle.



L'objectif : tendre **vers l'émancipation, un mieux-être.**

L'enjeu est de fixer avec elle, des **objectifs atteignables** :

En fonction de **son projet, des ressources mobilisables** et de **la durée du parcours.**



Le-la travailleur-se social-e adopte une **posture de guide** : propose des pistes, explicite les enjeux.

Ceci pour qu'elle prenne confiance dans sa **capacité à agir**, à générer le changement.

Très souvent, nous sommes amenés à **désamorcer le sentiment d'urgence.**

Ce qui implique de prendre du recul, pour identifier et gérer les priorités sans être dans la précipitation.



**Premières étapes : comprendre la situation**, ce qui se joue pour elle.

La posture d'écoute est déterminante.

## Transversalité et maillage partenarial

Le partenariat est **“une méthode d’action coopérative”** servant les deux parties en mobilisant les compétences de chacun.

A l’échelle de toutes nos missions, le maillage partenarial, permet de resserrer nos actions autour des personnes accompagnées créant un **« filet social »** de manière à prévenir et éviter les ruptures. La pluralité de nos partenaires nous permet de trouver des relais, des ressources complémentaires pour diversifier, étoffer nos réponses éducatives, sociales et apporter les réponses les plus adaptées aux besoins des publics

**Travailler ensemble**, en interne (APAP) comme en externe (réseau partenaires), **mutualiser nos ressources, nos moyens d’actions** permet de garantir une prise en charge optimisée et un accompagnement de qualité face à des situations de plus en plus complexes. Cela nous amène à questionner **nos limites d’intervention, à mieux préparer et anticiper les fins d’accompagnement.**

Notre réseau se construit au fil du temps à travers des occasions ou opportunités diverses :

- Rencontres (réunions, événements/temps forts)
- Mise en relation pour une situation commune
- « Capital réseau » de nos précédentes expériences professionnelles
- Présentation par un autre partenaire

### Situation qui illustre le partenariat :

Anne, 23 ans, maman d’un enfant de 3 ans, fréquente régulièrement l’Espace Ressource d’Etouvie. Elle sollicite ponctuellement l’accompagnement individuel.



Elle participe aux sorties et ateliers proposés, elle est également membre du SEL. Avec le temps, **une relation de confiance** solide s’est établie entre Anne et l’équipe.

Anne fait face à des difficultés financières. **Elle souhaite trouver un emploi** et ne veut plus travailler en tant que technicienne de surface. Elle souhaite pouvoir prendre une **nouvelle orientation professionnelle.**



Son potentiel et sa motivation sont d’abord repérés dans le cadre du SEL, particulièrement autour du bricolage, de la rénovation.

L’animatrice lui confie alors davantage de responsabilités, elle lui propose d’être référente de la zone « troc » dans le cadre du projet piloté par la SIP **"Je trie, tu jettes, on donne, nous sommes solidaires"**. **Anne se révèle** : dynamique, elle prend en charge la manutention (chargement, déchargement du mobilier et autres). A la fin de la journée elle l’exprime : **« c’est ça que j’aimerais faire »**.



L’animatrice de l’équipe prend alors contact avec **Les Astelles** (partenaire de cette même action), l’entreprise d’insertion félicite cette première expérience positive et propose rapidement un **contrat à Anne.**



Depuis ses heures ont augmenté, son niveau de vie également, ce qui lui permet de **changer de logement.** Le lien est fait avec **la SIP** pour accompagner au mieux son projet.



Nous travaillons désormais un nouvel axe avec Anne, **la parentalité**, celle-ci se sentant confiante et prête à impulser d’autres évolutions dans sa vie.



## Les Limites :



Le maillage associatif a aussi ses limites. Les équipes et dispositifs sont en perpétuel **changement/évolution**, la veille professionnelle est souvent difficile à maintenir faute de pouvoir y consacrer le temps suffisant.

De plus, pour une même personne ou famille il peut y avoir un effet « **mille-feuille** » avec de multiples accompagnements qui génère du flou pour la personne en premier lieu.

Le risque, si l'on n'est pas suffisamment au clair sur les missions propres à chaque structure ou si l'on pas identifier les autres acteurs en lien, est de générer des **doublons** si la personne sollicite différents professionnels pour une même démarche.

C'est le cas par exemple de personnes qui nous sollicitent sur des démarches alors qu'elles bénéficient déjà d'un suivi (AED, AEMO, MDSI...).

Pour prévenir ces situations, il nous semble intéressant de mettre en place des lieux adaptés d'échanges entre les professionnels.

Par exemple, sur Etouvie, l'implication de l'APAP au sein du **réseau jeunesse**, porté par Initi'elles permet de créer des liens, de mieux cerner les compétences et champs d'action de chacune :

- Regard croisé sur certaines situations
- Participation à des projets inter-structures
- Participation aux temps forts du quartier (fête de quartier, d'automne ou encore fête des voisins)

Cela favorise ainsi les **passerelles** autour de situations particulières et l'aboutissement avec **des réponses concrètes aux problématiques**.

### POUR ALLER PLUS LOIN :

Etouvie : dès 2024, organisation par l'EVS d'Etouvie de petits-déjeuners partenariaux réguliers afin de rencontrer les différents acteurs du territoire et renforcer dans la durée le maillage associatif. Cela fait suite à la participation de l'équipe à une formation dans le cadre de Cité de l'Emploi.



## Dispositif de Réussite Educative



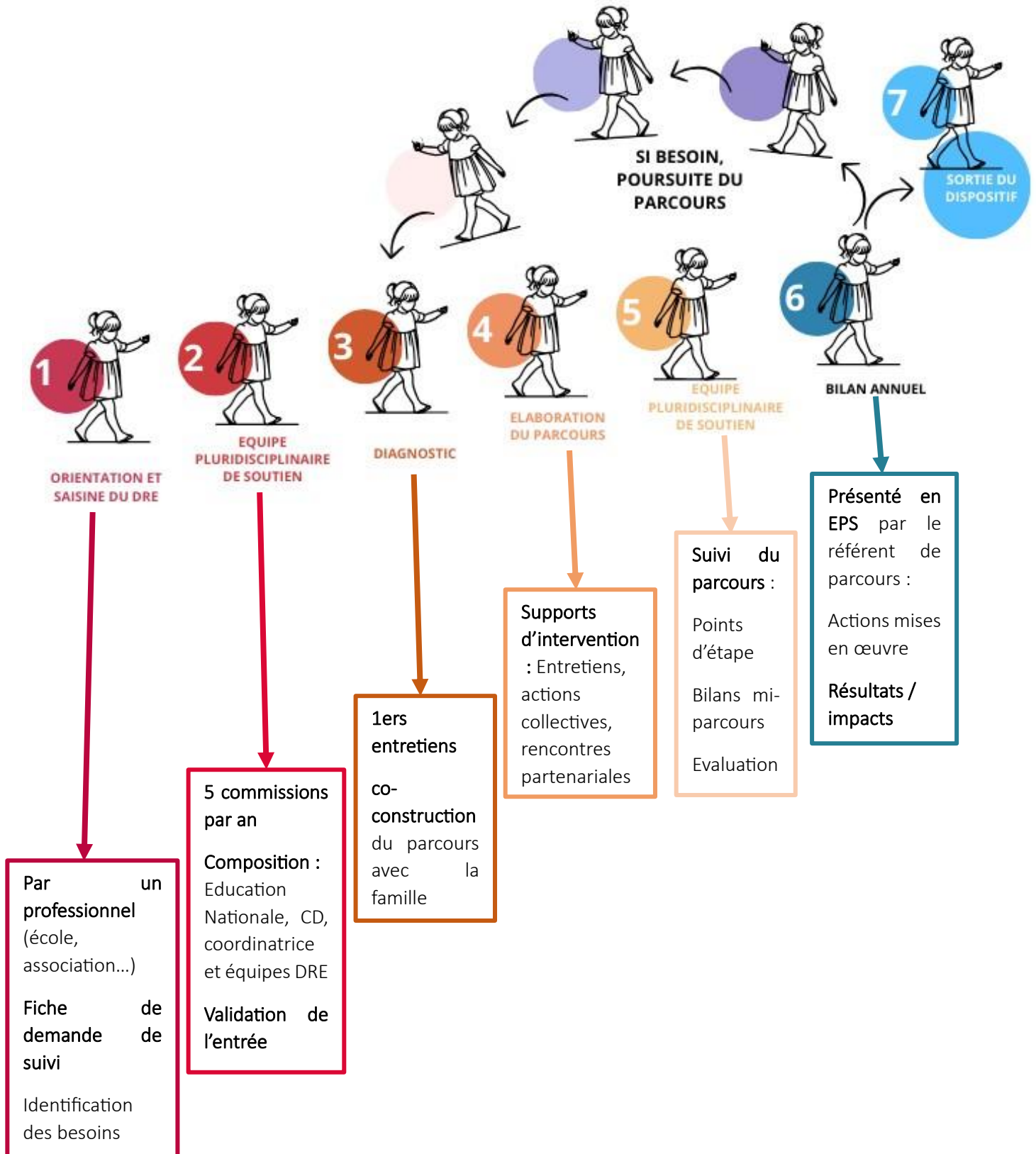
## Schéma de présentation du DRE

Parcours personnalisé d'un an pour des enfants âgés de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilité dans leur parcours éducatif.

Le DRE est présent sur les différents QPV d'Amiens avec une coordination générale assurée par la Ville.

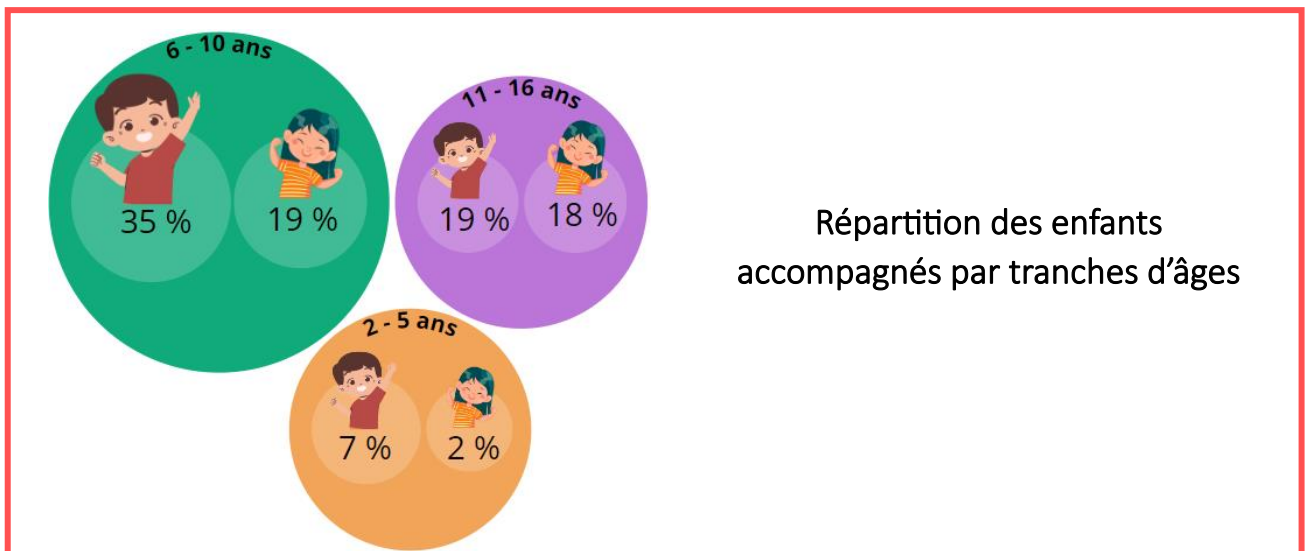
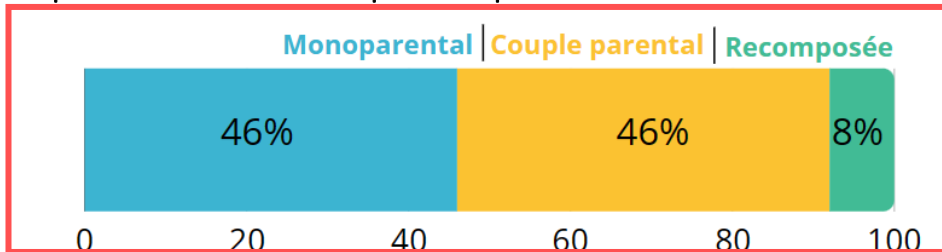
L'APAP le met en œuvre sur les secteurs d'Amiens Nord et Etouvie.

Il est financé par la Caisse des écoles sur des financements Politique de la Ville Etat/ville.

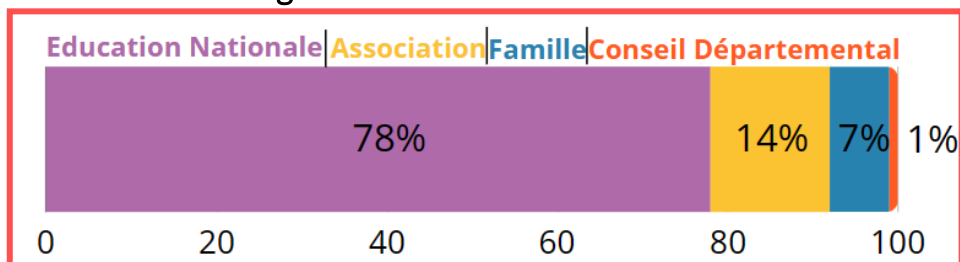




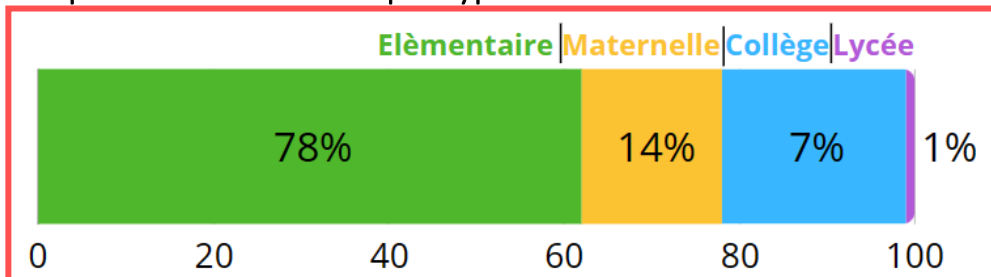
Répartition des enfants par composition familiale



Partenaires à l'origine des 81 entrées



Répartition des enfants par type d'établissement scolaire





## Une situation au DRE

**Boris** 11 ans 6ème  
Vit avec sa mère et son petit frère

**Manque d'autonomie**    **Manque de confiance**    **Peut se laisser influencer**

**Inquiétude de la maman**    **Relations conflictuelles avec sa mère**

Accompagné par l'Association **Initi'elles** dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité




Orientation au 1er trimestre 2023 CPE du collège

**Soutenir la transition CM2-6ème**

**Proposer un espace d'écoute**

**Favoriser l'autonomie**

**Accompagner dans sa posture d'élève**

**Soutenir et rassurer la maman dans sa posture parentale**

**Les objectifs retenus par le DRE**

### Equipe du DRE

**Entretiens enfant**  
→ cheminer pour amener B à identifier et se saisir des ressources qui l'entourent

**Entretiens parent/enfant**  
→ désamorcer les situations de conflits (DRE = médiateur)

**Entretiens parents**  
→ Rassurer et dédramatiser les difficultés rencontrées par B au sein du collège

**Travail de lien régulier avec Initi'elles et le collège**  
→ S'appuyer sur un regard pluriprofessionnel pour construire notre intervention

**Séjour avec Boris**  
→ gagner en autonomie

**Dossier VO**  
→ Favoriser les temps de partage en famille

### Constats au 1er entretien

**Boris** reconnaît que sa posture n'est pas toujours adaptée

**La mère** de Boris a l'impression que l'on est du côté de son enfant et que les professionnels la remettent en question dans son rôle

### Constats au cours de l'accompagnement

**Au domicile**

Relations intrafamiliales deviennent très conflictuelles

Communication rompue entre **Boris** et **sa mère** (insultes, reproches...)

**Au collège**

Il n'y a plus de difficulté, élève respectueux, suivi des devoirs

Dépasse le cadre d'intervention du DRE

### Equipe du DRE

Accompagnement de la famille dans la rédaction d'une demande d'AED (Assistant d'éducation)

- Mise en lien avec le CD
- Accompagnement dans la rédaction du courrier de demande d'AED
- rencontre avec l'Assistante Sociale pour l'évaluation de la demande

**Partage de moments en famille (ex: autour de jeux de société)**

**Adhésion à l'accompagnement AED**

**Boris est investi dans sa scolarité**

## Impacts

Durée moyenne de parcours : 17,5 mois

Elle était de 19 mois en 2022.

La synthèse 2023 des résultats de l'enquête nationale des PRE/DRE indique une moyenne de **15 mois de parcours** (sur les données 2022)

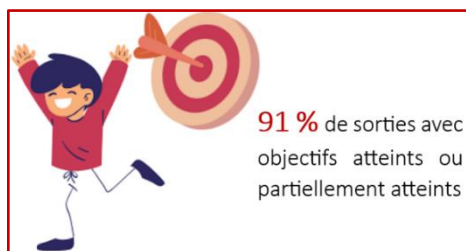
Nous visons donc à réduire cette durée pour se rapprocher au plus près de la moyenne nationale.

Pour cela nous nous appuyons sur :

- **La collaboration avec le Forum des Parents** : soutien de demandes de prise en charge auprès des professionnels de santé partenaires, raccourci significativement les temps d'attente.
- **L'anticipation et la préparation à la fin d'accompagnement** : dès le début de l'accompagnement en annonçant une fin programmée.
- **La consolidation du maillage partenarial** autour des situations. *Ex : Sur le territoire nord, la proximité (partage de locaux) avec les équipes de prévention spécialisée facilite les échanges et les relais.*
- **La présence d'un représentant du conseil départemental aux EPS** permet d'avoir des renseignements sur les assistantes sociales, puéricultrices ou autres référents sociaux déjà présents auprès de la famille.
- **La diversification des actions proposées avec de nouveaux partenaires**, facilite les relais et les orientations
- **Les Plateformes de prise rendez-vous en ligne** qui diminuent les délais d'attente auprès de certains spécialistes (Ex : orthophonistes)
- **La possibilité de pouvoir resolliciter le DRE** après une sortie du dispositif avec de nouveaux objectifs, rassure-le(s) parent(s) et permet d'envisager plus sereinement la sortie

### Les fins de parcours (nombre de sorties du DRE) :

Augmentation significative du nombre de sortie (+19)



**68% des sorties pour objectifs atteints** : tous les objectifs initiaux ont été réalisés. La situation de l'enfant s'est améliorée grâce aux différentes actions mises en place. Si de nouveaux besoins sont repérés, une nouvelle demande peut être faite par les partenaires.



**23% des sorties pour objectifs partiellement atteints** :

L'accompagnement s'est arrêté pour diverses raisons : déménagement, entrée en institut spécialisé, fin d'adhésion de la famille, ... Certaines situations ont pu être réorientées vers d'autres dispositifs adaptés pour continuer à travailler sur une problématique familiale devenue plus complexe, dépassant le cadre d'intervention du DRE (par ex : mise en place d'une mesure d'accompagnement AED ou AEMO).

**Pour les autres (9%) :**

- **Pas d'adhésion de la famille**. La famille a été orientée par un partenaire, mais elle ne s'est pas saisie de la proposition d'accompagnement DRE. Il arrive que les parents n'osent pas refuser la proposition faite par l'orienteur d'être accompagnée par le DRE. Ce dispositif se basant sur la libre adhésion, la famille peut exprimer son refus/ changer d'avis après les premiers liens avec l'équipe.
- **Réorientation** (au début du parcours) : après diagnostic de l'équipe, en concertation avec les partenaires, la famille est réorientée vers un dispositif plus adapté (Aide Educative à Domicile)

## Nos modalités d'intervention

### Les entretiens individuels : levier de l'accompagnement

Les entretiens éducatifs sont proposés aux enfants et/ou leur famille. Ils permettent de :

- **Comprendre** comment la famille et l'enfant perçoivent leurs difficultés
- **Connaître leurs besoins et attentes** vis-à-vis de l'accompagnement
- **Ecouter** : considérer les besoins de la famille/conseiller, orienter et rassurer
- **Identifier les points d'appui** : savoir-faire et savoir être
- **Amorcer les axes de travail**
- **Collaborer à la mise en œuvre des étayages** proposés
- **Rassurer et impliquer** les familles dans la mise au travail



Ces entretiens représentent un moment privilégié, durant lequel l'enfant ou le parent peut se confier et ainsi apporter des éléments d'éclairage au référent. L'objectif est de comprendre le fonctionnement de la famille et ses impacts sur l'environnement de l'enfant et ainsi adapté au mieux l'accompagnement proposé.



Mme K, se livre durant l'entretien individuel avec le référent de parcours sur sa difficulté à veiller au suivi scolaire de ses enfants car elle ne sait pas lire.

Thomas 8 ans, confie lors d'un entretien individuel, qu'il joue tous les soirs à la console jusqu'à 23h.



Raoul 10 ans, raconte que son grand-frère de 17 ans est souvent violent avec lui

Aussi, sur ces temps individuels, des éléments douloureux, des traumatismes s'expriment. Les besoins spécifiques, nécessitant un accompagnement psychologique, peuvent être abordés. C'est pourquoi l'équipe travaille en lien étroit avec le Forum des parents pour soutenir ces situations.



**Forum des Parents** : support à différents moments du parcours

En fonction des besoins, la psychologue du Forum des parents est associée **dès le 1er entretien** pour croiser les regards sur les situations. Cette complémentarité permet de mettre en évidence certaines difficultés : à se positionner, à créer du lien avec les autres ; mettre en exergue des souffrances. Mais aussi d'identifier les points d'appui, les potentiels des enfants et des parents. Ce travail collégial soutient l'équipe et permet de définir les formes d'approches adaptées.

Le travail étroit avec le Forum des parents est primordial pour **comprendre, apaiser, écouter, soutenir les enfants** et leurs familles. Il permet aussi de **faciliter les liens avec des structures de soins**.

*Ex : Le travail étroit avec le Forum des parents a permis de réduire le temps d'attente pour une prise en charge en CMP pour un enfant ayant un besoin d'accompagnement psychologique important.*



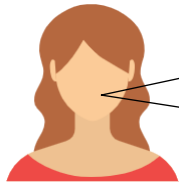
## Les actions collectives : interventions multidimensionnelles

Les actions collectives sont un support de l'intervention qui permettent d'observer les enfants et/ou leurs parents dans des situations d'interactions :



- Agir dans une dynamique de groupe autour de thématiques : citoyenneté, écologie, solidarité, intergénérationnel...
- Atteindre des objectifs individuels : la valorisation des compétences et des savoirs ; la relation aux autres ; la concentration ; l'apaisement du comportement ; trouver sa place au sein d'un groupe ; créer des solidarités, des coopérations entre pairs...
- Ouvrir vers les offres du territoire et aider les familles à les investir

*Exemples : Suite à une action collective autour de l'art menée en partenariat avec le Safran Des familles s'autorisent maintenant à retourner au Safran pour découvrir les expositions temporaires.*



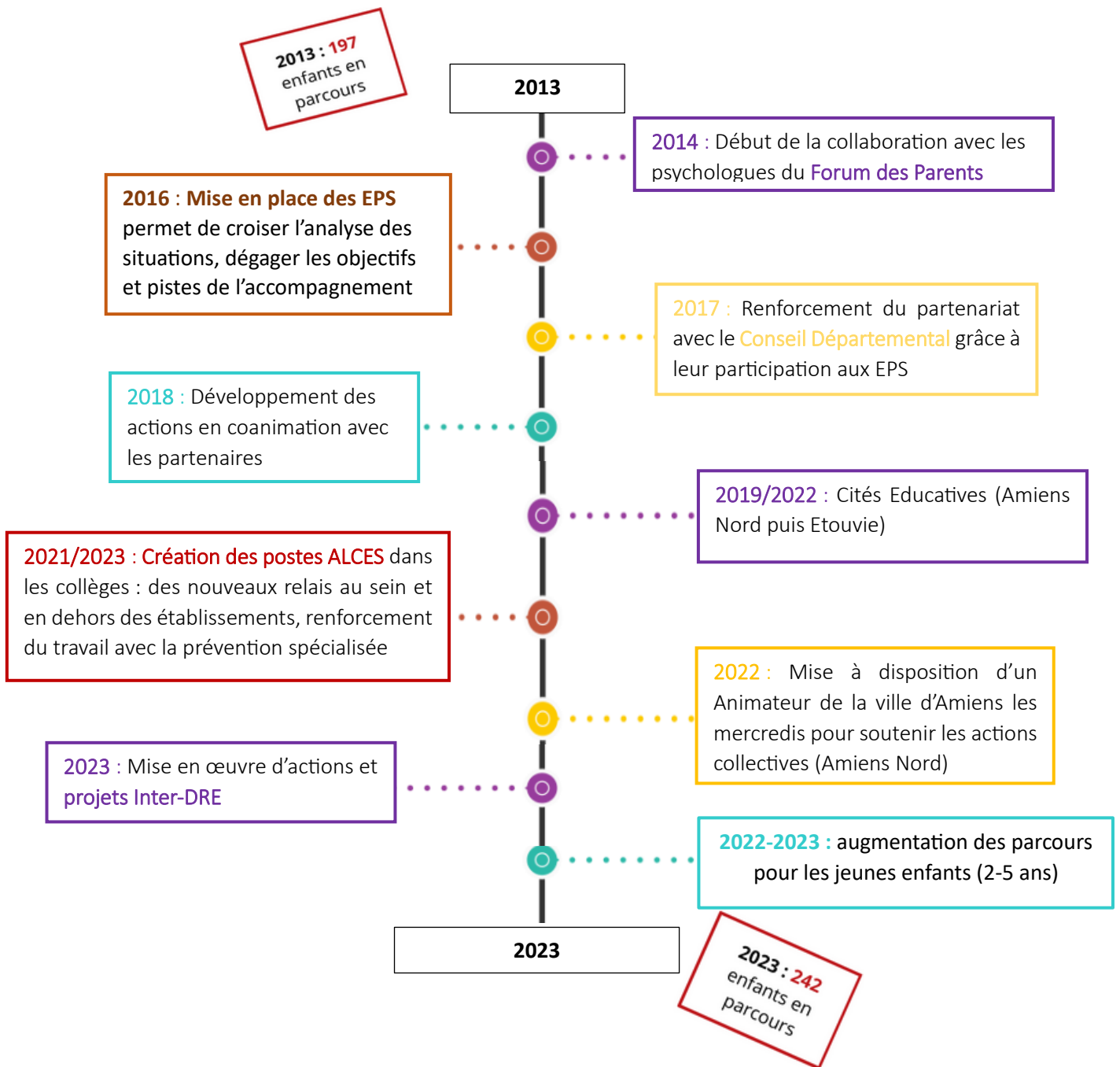
*“les lieux sont ouverts à tous, même quand on ne connaît rien à l'art”*

*Parole d'une maman.*



## Un DRE qui s'adapte, évolue...

Depuis sa création en 2005, le dispositif de réussite éducative a connu de nombreuses évolutions. En voici une rétrospective sur les 10 dernières années (2013-2023)



### CE QUE L'ON RETIENT

- Augmentation du nombre d'accompagnements (197 en 2013 et 242 en 2023)
- Evolution des profils particulièrement sur les troubles du comportement
- DRE identifié et investi
- Réseau partenarial élargi et diversifié
- Les EPS ont apporté un cadre, des regards croisés, une meilleure coordination autour des parcours
- La parentalité au cœur du dispositif

## Problématiques marquantes en 2023



### Une part grandissante de familles allophones accompagnées



Les équipes du DRE accompagnent un grand nombre de familles ayant des origines diverses. En effet, **37 % des familles accompagnées ont connu un parcours**

**migratoire.**

Les problématiques de ces familles sont multiples (apprentissage de la langue, dimension culturelle, rapport à l'école et au positionnement éducatif, démarches administratives...) Les enfants, s'adaptent souvent rapidement, ils parlent déjà plusieurs langues et sont vite à l'aise. Concernant les parents, ils peuvent mettre beaucoup plus de temps à comprendre les codes occidentaux et le système administratif. Aussi, ils s'appuient souvent sur les enfants (démarche administrative, accompagnement à des rdv pour traduire). Ils se retrouvent alors à une place d'adulte, faisant aux difficultés du quotidien, ce qui peut déséquilibrer à certains moments le fonctionnement familial.

De plus, leurs parcours les ont souvent confrontés à des traumatismes (de guerre pour certains, de séparation...). Le travail d'accompagnement s'appréhende différemment, sur un temps souvent plus long compte tenu des freins, de la réalité vécue et de leurs enjeux.



### Les situations d'harcèlement en augmentation

Particulièrement pour le secteur d'Etouvie, certaines situations ont demandé un travail très resserré avec les équipes des établissements scolaires autour de la **question du harcèlement** qui peut prendre plusieurs formes (discriminations, moqueries, coups...).

Cela représente un élément de fragilité important qui nécessite une intervention pour **apaiser, travailler l'estime de soi, maintenir une scolarité régulière, rassurer la famille et l'enfant, réaffirmer auprès de l'enfant sa place** au sein de son établissement.

Ces situations nous renvoient à la nécessité d'intervenir sur la **prévention, l'accompagnement de la transition primaire/collège** ou encore de multiplier les temps d'échanges partenariaux pour croiser nos regards.

Concernant le harcèlement, le travail de proximité et de confiance entre les établissements scolaires et le DRE a permis une **réactivité importante** de l'ensemble des partenaires afin d'apporter des solutions pérennes aux jeunes et leurs familles :

- Accompagnement physique des familles (équipe éducative, rencontre parents/professeurs)
- Vigilance sur la composition de classe
- Rencontres régulières avec les partenaires
- Rendez-vous hebdomadaires au DRE
- Ateliers en groupe restreint menés au sein des locaux du DRE

## Nos moments forts et partenariats 2023

**Le Projet Passeurs d'images (Etouvie)** : ce projet a été mené en partenariat avec **Initi'elles** et cofinancé par l'**ACAP** et la **cité éducative**. Il vise à sensibiliser un groupe de **7 jeunes du quartier aux arts cinématographiques** par diverses actions : écriture et réalisation d'un court métrage avec des professionnels du champs du cinéma, un séjour au festival du film d'animation d'Annecy...



**Club sciences (Etouvie)** : atelier hebdomadaire, animé par les Francas, pour des expériences scientifiques. Plus largement, dans le cadre du dispositif, ce projet a pour objectifs de permettre aux jeunes de développer leur curiosité ; de s'inscrire dans une dynamique de groupe et de favoriser la confiance en soi.

**Temps fort de la pré-rentrée (Amies nord)** : L'équipe du DRE met a organisé, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, un **temps ludique et éducatif parents/enfants la semaine qui précède la rentrée scolaire**. L'objectif de ce temps est de reprendre contact avec un maximum de familles et observer les dynamiques familiales. Cette année, en plus des jeux picards, et de plein air, des **médiatrices culturelles du Conseil Départemental** sont venues proposer des ateliers artistiques pour les familles. Cette action a touché **19 familles** soit **61 personnes**.



**Café des parents (Amiens nord)** : Un 1<sup>er</sup> temps de rencontre a été initié par l'équipe et la psychologue du Forum des parents, en septembre, autour d'un support vidéo (Série « Fais pas ci, fais pas ça : la rentrée des classes ») afin de permettre d'aborder des **problématiques du quotidien** entre les parents accompagnés par le DRE.



En cours du dernier trimestre de l'année, l'équipe et la psychologue du Forum des parents ont été sollicitées par la **psychologue du RASED Pigeonnier** afin de co-animer un temps expérimental de « café des parents » dans les écoles de son secteur. **Une vingtaine de parents** était présents pour échanger sur des thèmes sociétaux.

Ce partenariat permet de renforcer les liens entre chaque partenaire au profit des familles et de sensibiliser les familles sur la mission de réussite éducative. **Il devrait être élargi sur d'autres écoles en 2024**

### Les Micro-folies – Odysée (Amiens Nord)

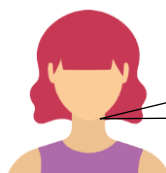


Le réseau partenarial en lien avec la cité éducative a permis de mener un travail de qualité auprès de **9 enfants** et leurs familles **soit 27 personnes** avec pour finalité la visite du **château de Versailles**. Ce projet a été réalisé en collaboration avec le DRE Beauvillé -Marivaux.



C'est lors d'une action avec l'association « **éco cité** » que les éducateurs du DRE Nord ont découvert « la micro-folie » qui est « **un musée numérique** » située dans les locaux de l'Odysée pour le quartier Nord. Le but étant d'appréhender l'utilisation des écrans de façon vertueuse et promouvoir l'ouverture culturelle pour tous. Dans un premier temps, des ateliers découvertes ont été menés avec les enfants du DRE sur la thématique des châteaux.

Les enfants ont pu utiliser les supports numériques de la micro- folie afin de découvrir le Château de Versailles, ses jardins et son histoire de façon ludique. Ici les supports numériques ont été valorisés comme des outils de découverte et d'apprentissage. En effet, à l'heure où l'usage intempestifs des écrans est décrié, ces ateliers ont permis de discuter sur l'utilisation des écrans. **Les enfants ont ensuite été les ambassadeurs dans leurs foyers** pour préparer la visite du château. Leur retranscription a servi de support à la communication familiale.



*« On a tellement aimé cette sortie, je croyais que les châteaux existaient que dans les livres de l'école ! »*

*Retour d'une maman*

### Projet avec le Conseil Culturel Départemental de Saint Riquier (Amiens nord)

Ce projet a permis de découvrir des techniques artistiques diverses tout au long de l'année à Amiens et aussi en leurs murs, à l'Abbaye de Saint Riquier. **Les collègues de la prévention spécialisée ont été invités à s'associer** au DRE afin de se présenter et de communiquer sur leurs missions, afin de faire le lien avec des jeunes dans le cadre de la transition CM2-6<sup>ème</sup> ou encore 3<sup>ème</sup> – seconde et ainsi faciliter les relais.



## DES ACTIONS INTER-DRE

L'équipe du secteur Nord a mis en place en partenariat avec **le RCA tennis et le DRE secteur Sud-Est (AYLF)**, une action autour de **la découverte sportive**. L'objectif était de faciliter une première approche de ce sport, afin de « donner envie » et d'ouvrir le champ des possibilités au collège. Ce projet s'est déroulé sur 3 séances d'environ 1 heure 30 pendant les vacances scolaires (juillet, août et octobre). **26 enfants de 7 à 12 ans ont participé (17 d'Amiens Nord + 9 de Sud et Est)**. Cette action est reconduite en 2024.

**Les équipes du DRE ont construit un projet de transversal** secteur Nord et Etouvie pour favoriser la rencontre entre des jeunes de quartiers différents et de se responsabiliser concernant l'organisation du quotidien (faire les courses, préparation des repas, gestion du budget...) : **6 jeunes ont participé à ce séjour** de 3 jours et 2 nuits au camping à Poix de Picardie.

## POUR ALLER PLUS LOIN :

La **convention partenariale nouvellement signée avec le safran** va permettre de consolider le travail engagé et de proposer de nouvelles actions autour de projet pluri partenarial.

En 2024, le partenariat en place se poursuit et se développe pour continuer à ouvrir le champ des possibles comme faire découvrir le de slam et d'écriture avec un acteur de la scène locale (« Culture à l'unisson »).

Il est également prévu, de pouvoir initier des temps de **rencontre entre le DRE et ses partenaires autour de « petits déjeuner de la réussite éducative »**, pour favoriser les échanges autour des situations, de consolider l'ancrage territoriale du DRE, intensifier et étoffer le maillage partenarial autour des enfants.

La **réécriture du projet local DRE dans le cadre du nouveau contrat de ville**, va initier des changements pour le dispositif et va renforcer les missions de coordination et de prévention.



# I NSERTION

## Accompagnement des Allocataires du RSA





# Schéma de présentation du RSA



Les orientations mensuelles confiées au dispositif RSA

Les référents de parcours disposent d'un mois à compter de l'orientation pour signer le CER avec le bénéficiaire.



Seuls les publics inconnus au dispositif RSA sont conviés à l'information collective. Primos arrivants : nouveaux entrants dans le dispositif RSA

1er entretien diagnostic et signature du CER



**Nota bene**  
Un Contrat d'Engagement Réciproque (CER) est signé pour une durée de 6 mois.

Réalisation du Bilan

Tous les objectifs ne sont pas atteints et nous demandons un renouvellement du contrat

Le bénéficiaire a trouvé un emploi ou une formation et sort du dispositif

L'accompagnement de l'APAP n'est plus adapté aux besoins du bénéficiaire -> orientation vers un autre partenaire.

**signalement ≠ sanction**  
Le travailleur social peut être amené à déposer un signalement auprès du conseil départemental si le bénéficiaire ne répond pas aux engagements du CER. Toutefois, seulement 10% des signalements débouchent sur une sanction.

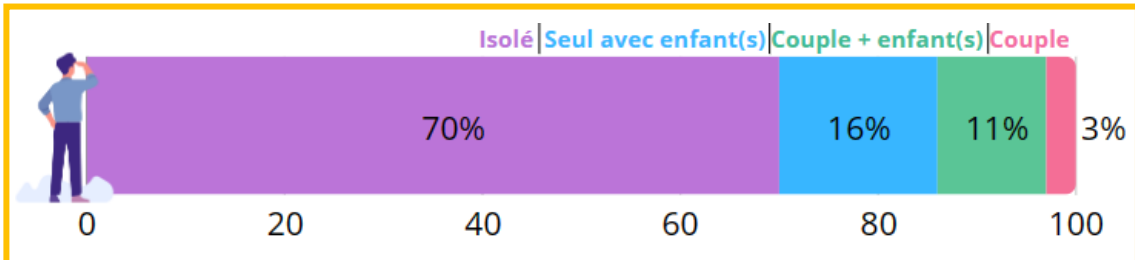


# 453

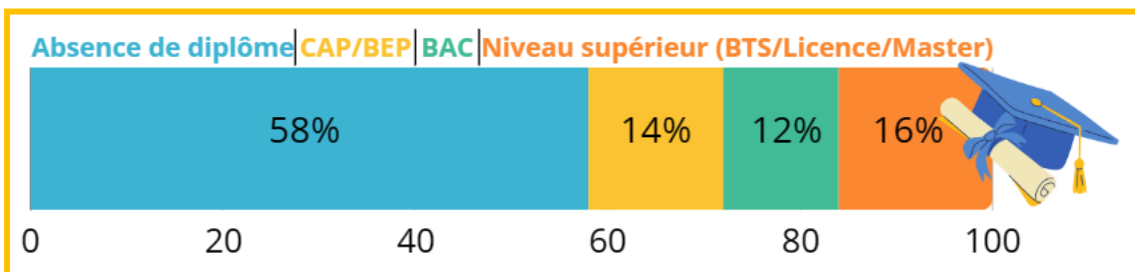
Personnes orientées  
dont 14 annulations



### Répartition des personnes par composition familiale



### Répartition des personnes par niveau de scolarité



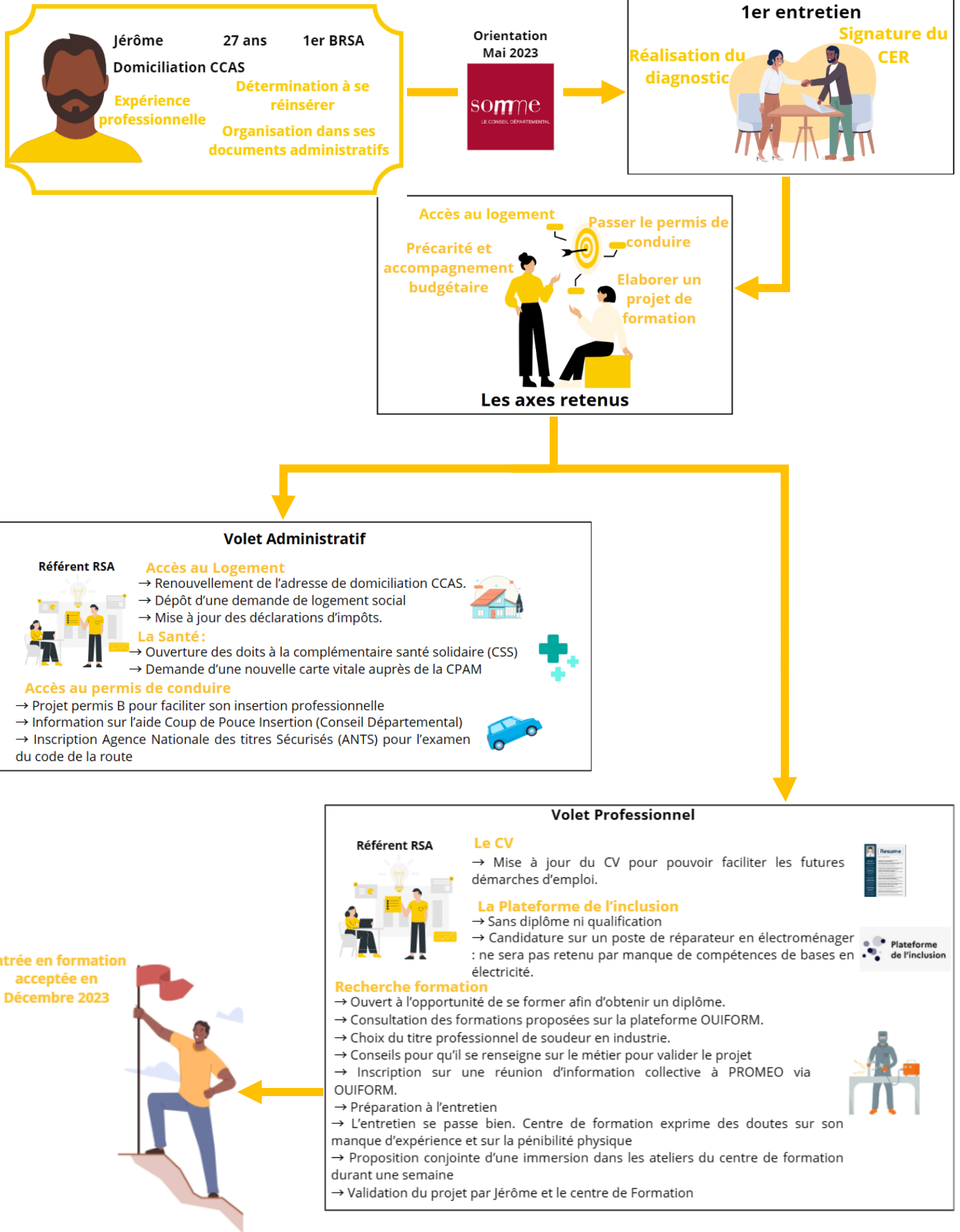
407 CER

311 BILANS

134 Signalements

Dont 102 annulations, à la suite d'une reprise de contact.

## 6 mois d'accompagnement au RSA





**Valorisation des savoirs**



**Levée des freins sociaux**  
(modes de garde, mobilité...)



**Implication des allocataires dans leurs parcours**

# Impacts



**Insertion professionnelle**

**205 sorties**



**51 %**

maintien en accompagnement ou fin de l'obligation de contractualisation

**24 %**

accès à l'emploi et/ou à la formation



**Ouverture de droits**



**Revalorisation de la confiance et l'estime de soi**

**25 %**

Réorientation vers un accompagnement spécifique (santé, entrepreneuriat...)



**Accès à la formation**



**Développer les capacités**



L'APAP s'est maintenu dans le groupement piloté par la MLIFE retenu dans le cadre de l'appel à projet « **Référent de parcours RSA / projet accompagnement socio-professionnel** » lancé par le Département de la Somme. Toujours sur le territoire d'Amiens.

Cet appel à projet s'inscrit dans les orientations stratégiques du Département visant à proposer à tous les allocataires du RSA un accompagnement social et professionnel adapté à leurs besoins ayant pour finalité le retour à l'emploi avec un double objectif :

- Favoriser l'accès à l'emploi des allocataires du RSA, à travers, à minima, leur inscription dans une activité ou un parcours vers l'emploi ;
- Proposer une offre d'accompagnement adaptée aux contextes territoriaux et coordonnée aux politiques de droit commun <sup>1</sup>

Cette transition nous a amené à **questionner et réajuster nos pratiques**, tenant compte des nouvelles orientations et d'une **file active annoncée en augmentation**.

Parallèlement aux entretiens individuels, nous souhaitons développer une approche collective, cela se concrétise par :

- L'adaptation de nos ressources et de nos méthodes pour garantir une qualité d'accompagnement constante
- Mettre en place des **informations collectives mensuelles** à chaque nouvelle session d'orientation.
- Le **rattachement du dispositif RSA au service REISO** depuis le 1er janvier 2023, pour favoriser la dynamique de travail en transversalité et élargir un panel d'offres autour des personnes accompagnées.
- La mise en place de **temps de rencontre entre les professionnels** des autres structures du groupement avec des réunions techniques et des réunions de professionnalisation.



### Cadre législatif

Dans le courant de l'année 2023, la **nouvelle loi « Plein emploi »** a été adoptée par le Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités. Cette loi va apporter des modifications considérables à la pratique des référents de parcours.

Pour rappel, l'attribution du Revenu de Solidarité Active (RSA) se fait sur critère d'âge, de régularité de séjour sur le territoire français et de conditions de ressources.

En ce qui concerne la modalité d'accompagnement, un référent de parcours unique est désigné par le Conseil Départemental. L'objectif premier est la levée des freins sociaux pour favoriser l'insertion professionnelle.

Si les conditions d'accès restent inchangées, la nouvelle loi intègre des conditions supplémentaires :

- **15 heures d'activités hebdomadaires**
- **L'obligation de s'inscrire à France Travail** (anciennement Pôle Emploi)
- La mise en place du **Contrat d'engagement unifié** établi avec France travail.

Pour le moment, nous n'avons pas l'ensemble des détails quant à la mise en œuvre concrète de cette loi sur le territoire. Nous avons pu y réfléchir à l'échelle du service, pour anticiper les futures modalités. Cela passera par un **développement et consolidation de notre réseau** (interne et externe) pour faciliter les passerelles sur des actions identifiées (actions d'insertion, immersion, bénévolat...).

<sup>1</sup> Extrait de la convention de groupement



## Déploiement des informations collectives



Depuis septembre 2023, des temps d'informations collectives sont organisées **mensuellement**, animés par deux référents de l'équipe. A l'issue de cette rencontre chacun des participants est convoqué en entretien individuel pour l'élaboration de son contrat d'engagement réciproque.

Ces temps ont été construits dans une double logique :

- **Une logique d'information et de responsabilisation** des personnes accompagnées en les sensibilisant sur leur droits et devoirs, aux enjeux de l'accompagnement proposé et à leur rôle d'acteur dans leur parcours.
- **Une logique d'optimisation** du temps des référents en faisant une seule présentation de leurs missions lors des orientations mensuelles (jusqu'à 64 personnes orientées par mois). Toutes les personnes nouvellement orientées vers l'APAP sont invitées à une réunion d'information collective organisée sur les territoires dans une logique de proximité (Amiens Nord et Centre).

Les premières informations collectives ont été marquées par une faible participation des bénéficiaires. Cependant grâce à une concertation et une réflexion collective (équipe et personnes accompagnées) nous avons identifié des points d'amélioration, notamment sur la forme de nos convocations par exemple. En ajustant la manière dont nous communiquons et invitons les participants, nous avons réussi à accroître significativement le nombre de présences aux sessions d'information collective.

## Dynamique du groupement et optimisation des outils

La collaboration au sein du groupement piloté par la Mission Locale (MLIFE) du grand amiénois se traduit par la **création et la mise en place de supports spécifiques**, conçus collectivement. Ils visent à optimiser les processus d'accompagnement des bénéficiaires du R.S.A., créant ainsi une cohérence dans nos actions.



- **Des réunions techniques mensuelles**, entre les référents du groupement sont organisées pour unifier et à harmoniser les pratiques professionnelles. L'association APAP contribue activement à ces échanges, mettant en avant son expertise et son expérience du terrain pour identifier des thématiques concernant les problématiques récurrentes rencontrées par les personnes accompagnées (ex : la garde d'enfants, le logement...). Cela contribue à déterminer les interventions de partenaires qui viennent présenter leurs actions et outils.
- **Des réunions dites de professionnalisation**, sont également initiées régulièrement pour des rencontres plus resserrées entre les référents du groupement et les acteurs de l'insertion (Ex : porteur d'action d'insertion conventionnées par le Conseil Départemental...) pour permettre l'appropriation par les référents des outils à leur disposition pour faciliter l'orientation du public.



Le Conseil Départemental finance des actions d'insertion destinés notamment aux allocataires du RSA. Ces actions visent à favoriser l'accès à l'emploi. Les référents de parcours s'en saisissent afin de répondre aux problématiques récurrentes du territoire tels que la mobilité, la santé mentale ou encore précarité numérique.

- **Un groupe de travail** a pu être constitué pour contribuer à la simplification de l'outil « Diagnostic » que nous remplissons de façon systématique lors du premier entretien avec les bénéficiaires. Cet outil permet de prendre « une photographie de la situation du bénéficiaire afin d'établir les axes qui seront travaillés durant l'accompagnement.
- **Accès à des plateformes de mutualisation des données** comme « UP Vision » qui permet de centraliser les éléments nécessaires à l'accompagnement des personnes ou **OUIFORM**, qui permet la consultation en temps réel des formations disponibles.



## XOUIFORM

Les référents dans le cadre du groupement ont accès depuis 2023 à la plateforme **OUIFORM** proposée par France Travail.

- C'est un **outil de recherche des formations présentes sur les territoires**
- Il est désormais possible en quelques clics d'avoir accès à l'offre **du Programme de Formations Régional**.
- **OUIFORM permet d'obtenir des informations** sur le suivi du candidat (date d'inscription, radiation, droits ARE...)
- Il est désormais possible via la plateforme, **d'inscrire des candidats sur des sessions d'informations collectives** dans les centres de formations et d'imprimer la convocation.
- A la suite d'une inscription les référents ont accès **au suivi de formation de l'utilisateur** à savoir sa présence ou non en information collective, sa date d'entrée en formation etc...

Cet outil est devenu désormais indispensable aux référents puisqu'il **facilite l'accès à l'offre de formation, aux informations France Travail et à l'inscription et le suivi des usagers** en formation.

Accompagnement sur la santé mentale par **ESPOIR 80**.

Cette action permet l'orientation des personnes fragiles psychologiquement :



Madame L a été orientée sur l'action **RSA santé mentale** du fait d'une ex-vie martiale dont elle ne parvenait pas à faire le deuil.

Elle verbalisait le fait de se sentir bloquée dans ses démarches par sa souffrance psychologique et son manque de confiance en elle.

Madame L a été accompagnée 1 an par une psychologue à hauteur d'un rendez-vous toutes les deux semaines.



En parallèle le projet professionnel de Madame a pu être suivi psychologique car elle se sentait en paix avec son passé.

Madame se sent aujourd'hui prête à s'investir pleinement dans son projet professionnel qui est d'être traductrice franco-arabe auprès d'association. Elle passe également son permis B.

En 2023, **28 orientations vers ESPOIR 80**



## La mobilité :

La mobilité est un **objectif majeur** et **transverse** à tous les axes de l'accompagnement.

Que ce soit dans les démarches administratives, la garde des enfants, l'accès direct à l'emploi, la formation, **l'autonomie dans les déplacements** est un premier levier.

L'action « **Vers Ma Route** » a été sollicitée avec **13 orientations durant l'année 2023**. Cette offre ouvre droit à un accompagnement individuel, des cours de code de la route et des ateliers de sécurité routière.

Cette action permet aux personnes de pouvoir rencontrer plusieurs fois par semaine, une monitrice d'autoécole et de bénéficier de réponses à leurs éventuelles questions. Ils sont également accompagnés dans leur inscription sur l'ANTS et au passage de l'examen.

La fréquence des cours permet également aux bénéficiaires de retrouver un rythme en se rendant dans les locaux de l'association plusieurs fois par semaine.

En outre, le réseau de transport AMETIS propose une tarification adaptée de leur abonnement de bus sur la base du quotient familial de la CAF.



Madame B a été orientée sur l'action « **vers ma route** » en 2023.

Une fois le code obtenu Madame a pu obtenir des leçons de conduites à l'auto-école sociale d'**AMIENS AVENIR JEUNE**.

Une aide financière a été mobilisée par sa référente pour un complément

d'heures de conduites. La demande a été acceptée et Madame a obtenu son permis B, elle travaille actuellement en tant qu'assistante de vie aux familles au sein de la structure **OZANGE**. Le permis B pour ce type d'emploi est un véritable atout et un gain de temps du fait des nombreux déplacements.

En tant que mère isolée, ses déplacements quotidiens sont également facilités, elle peut se projeter dans des déplacements pour des loisirs, des vacances etc..



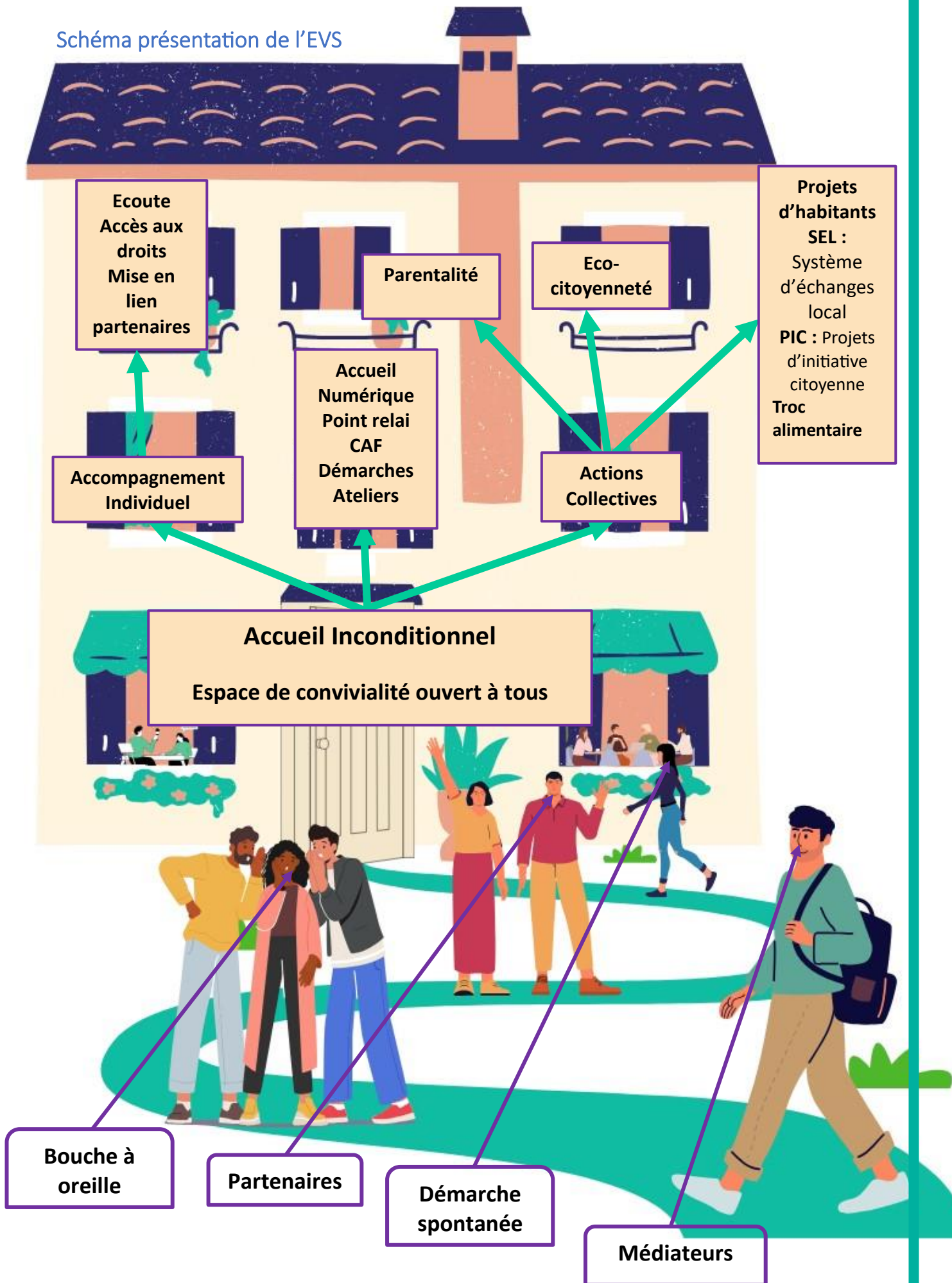
# SOCIALE

## Espaces de Vie Sociale

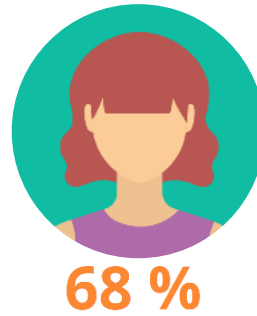
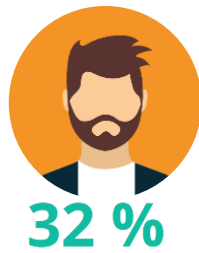




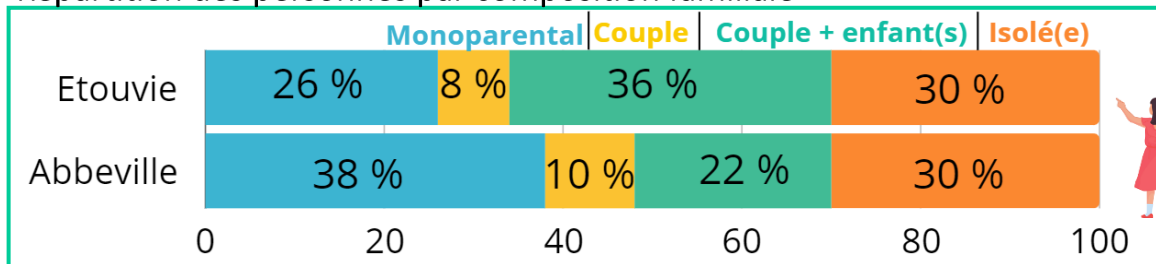
# Schéma présentation de l'EVS



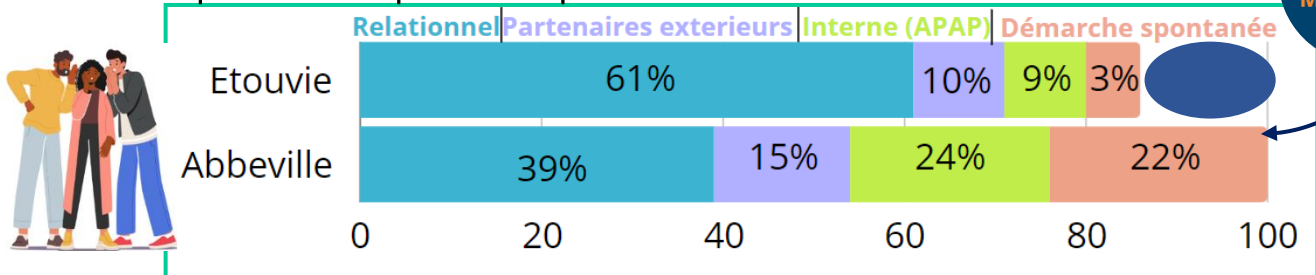




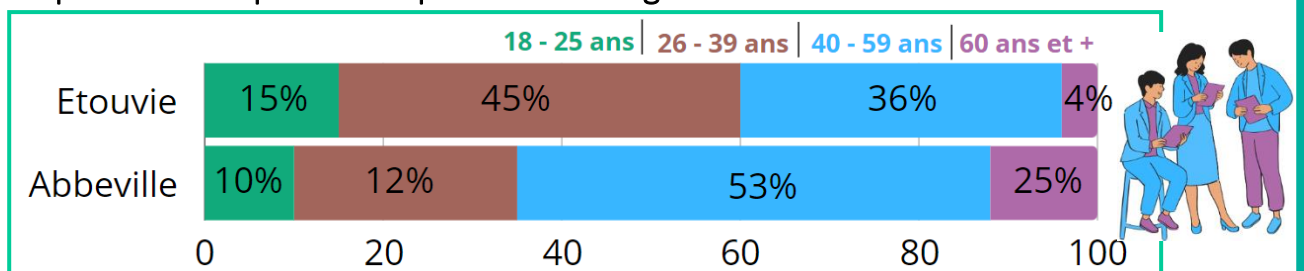
Répartition des personnes par composition familiale



Répartition des personnes par mise en lien



Répartition des personnes par tranche d'âge



## Une situation à l'EVS



**Madame C** Mère isolée  
2 enfants (adolescents)

Autonome dans sa vie quotidienne      Difficultés financière

Besoin d'échanger autour de la parentalité

Madame est arrivée au sein de l'Espace Ressources en 2023 pour rencontrer les parents solos

Explication des missions de l'Espace Ressources

Intégrer Madame au groupe Parents Solos

Proposer des sorties collectives (REAAP)


Accompagner Madame sur le plan individuel

Permettre à Madame de retrouver une vie sociale




**Equipe Espace Ressources**

### Les 1ers constats




**Madame C** participe activement aux projets et initiatives du groupe/des habitants

Participation à la réalisation de l'enregistrement d'une émission de radio en partenariat avec l'association **Télé Baie de Somme**




**Madame C** sollicite un accompagnement individuel

### Travailleuse sociale






**Parentalité**  
→ Orientation vers la prévention spécialisée pour un travail auprès de son fils en difficultés scolaires (refus d'aller à l'école, refus d'effectuer son travail scolaire...)

**Santé**  
→ Orientation de Madame vers le service EMPP (équipe mobile psychiatrie précarité) de l'hôpital d'Abbeville. Un travail a été amorcé sur elle-même mais qui n'a pas abouti



**Budget**  
→ Nous avons travaillées ensemble sur le budget et sur la demande d'aides dont un dossier de surendettement

**Accès aux droits**  
→ Accompagner Madame dans diverses démarches (Caf, Assurances voitures, CSS, ...) qu'elle a fait seule ou accompagnées pour lever les freins quotidiens

Place centrale (secrétaire) au sein des parents solos

Développer des compétences lui permettant de participer à diverses actions

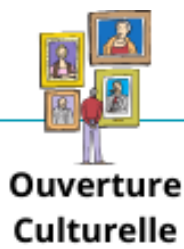
Aide les autres dans leurs démarches en ligne

Augmentation de la confiance en elle

Considère l'Espace Ressources « comme une deuxième maison ».

Ambassadrice d'un diagnostic sur la monoparentalité au bénéfice d'autres parents





**Ouverture Culturelle**



**Prise de conscience**



**Engagement cohésion, oser parler en public**



**Confiance**

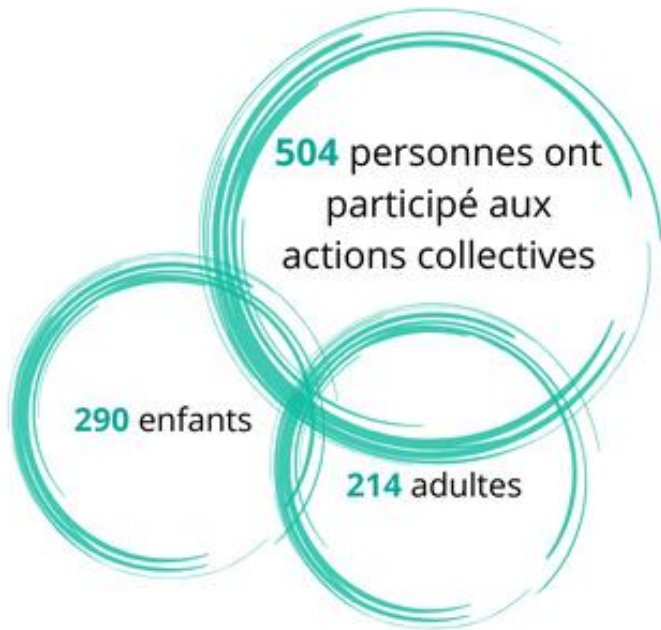
# IMPACTS



**Habitant partenaire**



**Insertion professionnelle**



**Lien social**



**Insertion sociale**



**Création de projets d'habitants**



**Bien être**



**Aller vers et pouvoir d'agir**



**Développer les capacités**

## Espaces de Vie Sociale : lieux de proximité ouverts à tous

L'entrée de nos deux EVS se fait par l'espace d'accueil qui se veut être un **lieu ressources** pour les habitants, un espace d'écoute dans un cadre convivial qui favorise la mise en confiance et les échanges.

**C'est un espace ouvert quotidiennement à tous, sans condition et en accueil libre.**


Ce lieu d'accueil collectif permet aux habitants de **se rencontrer, d'échanger, de créer des liens** mais aussi de se saisir des différentes activités proposées.

C'est aussi un espace **d'émulation collective**, lorsqu'il s'agit d'échanger sur le quartier, de confronter les idées, les envies. L'équipe se saisit de ces instants pour favoriser l'émergence d'**initiatives**.

A partir de cet accueil, **incubateur de projets**, de nombreuses actions ponctuelles se co-construisent. L'équipe accompagne les idées pour que celles-ci se concrétisent en fonction de ce que chacun peut mobiliser.

En complément de l'accompagnement individuel, les espaces collectifs de nos EVS sont des supports qui visent à :

- **Valoriser les compétences** et la transmission des savoirs faire
- **Soutenir l'engagement citoyen** dans une dynamique de développement social
- **Favoriser la solidarité et le lien social**
- **(Re)dynamiser les personnes** et favoriser le retour à une activité
- **Repérer/prévenir** les difficultés
- **Soutenir la parentalité**



**48 %** des habitants interrogés trouvent au sein de l'EVS de l'interaction sociale et cela permet **de rompre leur isolement, sortir de la solitude.**

**40 %** des habitants interrogés trouvent au sein de l'EVS **de l'aide et des informations** concernant leurs démarches administratives.

**Processus d'évaluation, demande de renouvellement agrément EVS :**

**9 réunions partenariales dont 3 COFIL**

**22 partenaires associés**

**+ de 100 habitants consultés :**

- Enquête en coopération avec l'UPJV
- Questionnaires et temps de concertation



## Supports d'intervention







## Accompagnement individuel :

Par le biais du lieu d'accueil, les personnes ont la possibilité de solliciter l'équipe afin d'être accompagnées dans leurs démarches (santé, logement, budget, insertion sociale et/ou professionnelle...).

Les professionnels interviennent à des niveaux différents, les travailleurs sociaux se concentrent sur les situations plus délicates et/ou complexes. Des temps de **permanences sociales hebdomadaires** permettent de recevoir les personnes, sur rendez-vous, pour les demandes nécessitant un temps plus long.

Le cadre de cet **accueil libre**, non contractualisé permet d'instaurer rapidement un **lien de confiance** à mesure des sollicitations, temps d'écoute et réponses apportées.

Notre accompagnement vise à mobiliser nos **ressources internes, externes et celles de la personne** afin de pouvoir l'aider à avancer dans son parcours (levée des freins).

Une vigilance est portée pour ne pas venir en doublon mais bien en complémentarité des autres acteurs en lien. Ainsi, régulièrement, les travailleurs sociaux activent leurs réseaux ou se mettent en lien avec les partenaires identifiés pour débloquer des situations.

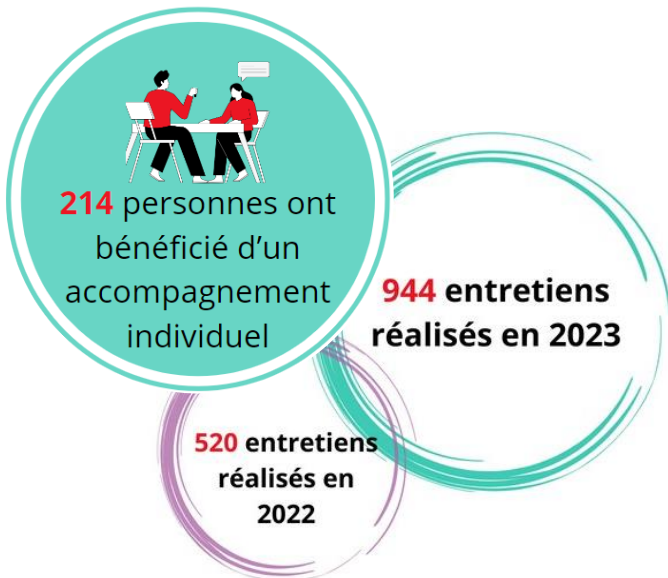
L'équipe construit des relais avec ses partenaires, elle joue un rôle de médiation pour faciliter les orientations.

Les démarches, sur le plan individuel, vers les EVS font souvent apparaître des situations **d'isolement** ou encore de **rupture avec les dispositifs de droit commun** ou de **non-recours aux droits**.



Ne pas faire à la place, mais avec la personne, l'impliquer dans la mesure de ses capacités.

L'objectif est de l'aider à **gagner en autonomie** mais aussi **en anticipation** (éviter de cumuler des relances, des difficultés) : savoir où et comment trouver de la ressource.

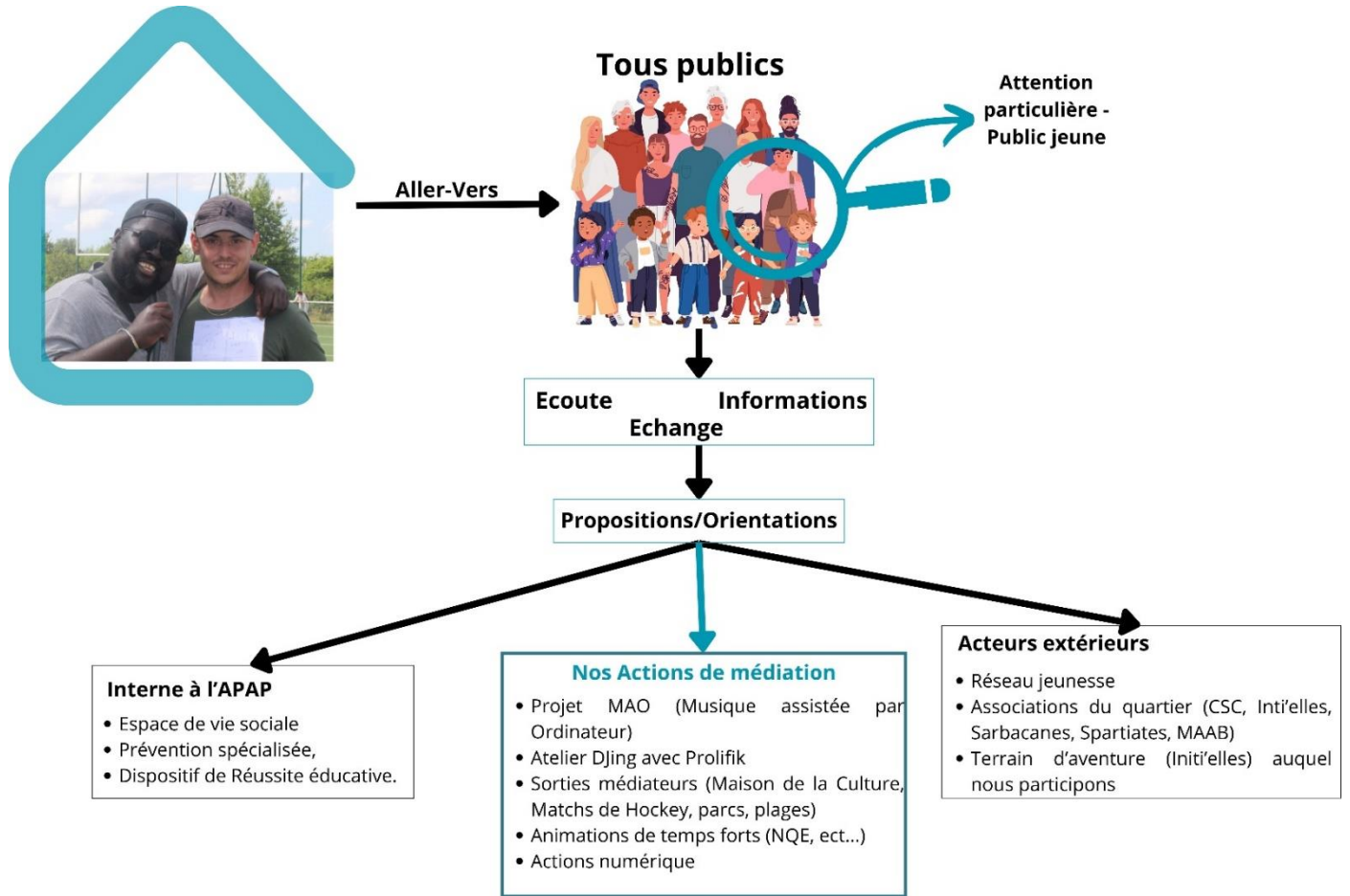


Accès aux droits	Budgétaire	Insertion/Emploi
185	135	99
Logement	Parentalité	Droits des étrangers
183	136	81
		Justice
		40
		Santé
		60
		Alimentaire
		25



## Médiation socio-culturelle :

Temps de rue dans les lieux spécifiques de fréquentation (sortie des établissements scolaires, Abords des associations, marché de plein air), Veille sur les offres des partenaires, passages réguliers (Initi'elles, CSC...).



## Parcours « réussite » avec les médiateurs



**Linda, 16 ans**, accrochée sur les actions des médiateurs en fin de parcours DRE pour maintenir un accompagnement sur certains objectifs. Linda s'inscrit en priorité sur les actions sportives.



Le médiateur du service formalise un partenariat avec le club des Spartiates dans le cadre de la programmation « Nos Quartiers d'Été » 2023. L'idée est de créer une passerelle vers le club et de construire ensemble des tournois et actions sportives dans et à l'extérieur du quartier.

Lors d'un tournoi organisé par les médiateurs, Linda est repérée par le club.

Le médiateur de l'EVS organise plusieurs rencontres entre la jeune, son père et le responsable du club pour échanger sur l'opportunité de souscrire une adhésion compte tenu de son potentiel. Le médiateur explique, rassure la famille sur les perspectives qui s'ouvrent pour Linda.

**Objectif atteint :** Linda intègre l'équipe de France quelques semaines plus tard en **Championnat d'Europe en Italie** et poursuit sa scolarité.





## Parentalité :

**6 Familles accompagnées dans un projet de vacances autonomes**

**11 grandes sorties familles + 27 sorties proposées pendant les vacances scolaires**

**+ de 450 participants**

**72 Ateliers en famille les mercredis après-midi**

**97 Adultes**

**204 Enfants**

**Groupes d'échange parents : 33 parents**

La fréquentation importante des familles, qu'elles soient allophones, confrontées au handicap, en situation de précarité ou simplement en demande d'activité nous amène à proposer des actions qui concourent au soutien à la parentalité.

Globalement, les parents expriment des difficultés dans la pose du cadre éducatif, la scolarité de leurs enfants, leur rôle de parents. Ils sont aussi en demande d'activités partagées.

Nos EVS font partie du réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP)

**Ateliers parents enfants :** organisés **tous les mercredis après-midi**, en dehors des vacances scolaires, sont des **temps privilégiés entre les parents et les enfants**. Les supports de médiation sont divers et se veulent ludiques et pédagogiques. **Les parents sont impliqués dans la construction des programmes et dans la co-animation**. Les familles sont assidues et en forte demande autour de ses ateliers. Ils favorisent autant le lien entre les parents et leurs

enfants que la posture des adultes en tant que parents, mais aussi en tant qu'acteurs au sein d'un collectif.

### **Les temps d'accueil Parents-jeunes enfants : 0-6 ans**

Nos EVS jouent un rôle de « maillon » avec les offres du territoire.

**25% des sollicitations sur l'individuel, concerne des questions de parentalité.** La présence de l'enfant rend souvent délicate la tenue de l'entretien ou ne met pas en bonne condition le parent dans le collectif. Elle devient alors un frein. L'idée est donc d'inverser ce constat, de **replacer l'enfant au cœur de l'accompagnement** et de **faire de sa présence une force, dans son intérêt**. Cette action nouvelle et expérimentale est soutenue par la **Fondation de France**. A partir de cet accueil dédié, nous souhaitons articuler **les compétences pluriprofessionnelles des équipes de l'APAP et de ces partenaires pour plus de proximité**, pour apporter à ces familles le soutien le plus adapté. A travers différents supports de médiation, notre démarche est de les **écouter** pour cerner leurs attentes, leur apporter de l'information sur les offres existantes, des solutions dans leur quotidien, en **favorisant les interventions de partenaires** (bibliothèque, relais maternels, PMI...)





## Groupe d'échange parents PROJETS PARENTS SOLOS

### Abbeville : Groupe Parents solos

En coopération avec Télé Baie de Somme, nous accompagnons un groupe de 11 parents solos (9 mamans-2 papas) dans une démarche participative puisqu'ils sont les premiers acteurs du projet. Celui-ci a pour vocation de **porter la parole de ces parents** à travers des sujets qui les touchent, les questionnent.

A travers des **enquêtes journalistiques** auxquelles le groupe est formé, il s'agit d'aller chercher de **l'information, des témoignages, des réponses, des solutions** sur le territoire.



Ce recueil se fait sous forme d'enregistrements sonores. En 2023, 2 émissions radio ont été enregistrées en public au sein de la maison APAP et diffusées sur le site de TBS qui met à profit son expertise et compétences pour valoriser les ressources et la parole de ces parents.

En fonction des thèmes traités, des initiatives peuvent émergées, c'est le cas cette année avec l'émergence d'un troc alimentaire mensuel porté et animé par ce groupe

### Etouvie : Groupe parents

Dans le cadre du « **petit déjeuner des parents** », un groupe de 7 mamans a souhaité expérimenter le théâtre pour mettre en scène des sujets en lien avec leur quotidien de parents solos. Nous avons travaillé avec la compagnie "Correspondance" dans un esprit "théâtre forum".



Ces séances ont servies de plateforme d'expression créative, offrant un espace sécurisé pour aborder des sujets parfois délicats. La dynamique du groupe a favorisé l'écoute mutuelle et la création d'un réseau de soutien solide entre les participantes. Le projet est de pouvoir jouer les scènes travaillées devant d'autres parents en 2024.

## POUR ALLER PLUS LOIN :

L'APAP fait partie des lauréats de l'appel à projet lancé par la **Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DRDFE)** et le **Commissariat à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des Hauts-de-France** en 2023.

Celui-ci soutient la réalisation de **diagnostics intercommunaux** qui devront aboutir sur l'élaboration de plans pour lutter contre la **précarité des familles monoparentales** en région des Hauts de France.

L'APAP est en charge de ce diagnostic sur le territoire de la **Baie de Somme**. La **démarche sera lancée en 2024** et associera parents et partenaires.





## Environnement/Eco-citoyenneté :

L'environnement est un enjeu majeur pour tous, aussi notre responsabilité est d'accompagner les publics que nous accueillons à la **transition énergétique, aux questions de développement durable, de protection de l'environnement...**

La thématique de l'environnement fait partie des **leviers susceptibles de fédérer, rassembler des publics de tous âges et de tous horizons.**

**Etouvie :**

**Expérimentation aménagement Espaces Verts :** De nombreuses zones vertes sur le quartier ne sont pas investies par les habitants et ce pour différentes raisons. Lorsque nous interrogeons les habitants ceux-ci nous renvoient à des espaces mal aménagés, non respectés (détritus), qui ne « donnent pas envie »



de se poser pour y passer du temps.

Parallèlement, la SIP (bailleur principal du quartier) fait le constat du désinvestissement des abords des bâtiments par leurs résidents, et verbalise son souhait de favoriser **l'appropriation des espaces verts, par les habitants eux même.**

C'est donc en **partenariat avec la SIP**, et avec la participation des habitants, que nous avons construit un nouveau projet dont l'objectif est **d'initier l'implication des habitants dans la construction et l'aménagement de nouveaux espaces** (fleurissement, jardins partagés, valorisation, espace de convivialité) mais également de *les faire vivre* (entretien, embellissement, convivialité...). Ce nouveau partenariat, s'est concrétisé par la signature d'une **convention APAP-SIP** fin 2023.

Le projet de végétalisation a été validé avec la SIP pour 4 zones aux abords du local de l'EVS rue de Poitou : **fleurissement, permaculture, compostage, espaces de pique-nique...**

Nous finalisons un programme d'ateliers/montée en compétences des habitants avec **l'île aux fruits**, pour des premières plantations dès 2024.

**Partenariat avec l'île aux fruits, la graine à l'assiette et jardin des plantes :** La découverte de légumes anciens a été mise à l'honneur, offrant ainsi une exploration ludique et instructive des richesses alimentaires souvent méconnues.

**Abbeville-Etouvie :**

Des ateliers ponctuels sont conçus pour inspirer des comportements responsables et encourager la participation active de chacun dans la création d'un avenir durable : compost, troc alimentaire, jardins partagés, ateliers Do it Yourself, couture, cuisine, création d'objets recyclés. A travers ces ateliers nous sensibilisons les habitants **à d'autres modes de consommation, bénéfiques pour la santé, la planète et le portefeuille.**

**Impacts :** **Entraide/solidarité, adoption de pratiques de consommation durables, prise de conscience, éducation à l'environnement.**

Partage d'expériences et création d'une communauté de soutien mutuel face à l'inflation : **apprendre à consommer mieux avec moins.**





## Systeme d'Echange Local Etouvie :

C'est un projet de développement social local qui a vocation à révéler et mobiliser les ressources des personnes et celles du territoire. Il intègre donc la place des habitants comme acteurs principaux pour le faire vivre et le développer. Les locaux aux seins de la maison des projets contribuent aussi largement à l'investissement et la prise d'initiatives/d'autonomie des membres du SEL.

### Les actions du SEL s'articulent autour :



La programmation est établie avec les **membres du Système d'échange local** et les flyers de communication sont réalisés par eux même. La **charte d'utilisation** du SEL a été retravaillée avec les membres, jointe aux feuilles d'inscription elle est ainsi **signée en même temps que l'inscription**.



Le SEL est aussi toujours impliqué dans l'**animation de la vie sociale du quartier** et ses alentours. Cette année encore le SEL s'est inscrit dans le projet porté par la SIP « **Je trie, tu jettes, on troque, nous sommes solidaires** ». Le SEL a **coordonné l'espace "récupération"** mais également aidé le matin, sur la manutention de meubles et l'aménagement des espaces. (Environ **250 personnes touchés**). Les habitants qui fréquentent le SEL, sont avant tout dans une **démarche de lien social**. A mesure qu'ils appréhendent le projet, ils souhaitent transmettre et recevoir des connaissances. Ils cherchent à développer ensemble au sein d'un groupe leur pouvoir d'agir. Le SEL est parfois investi par le public comme un support d'insertion sociale et/ou professionnel.

### **POUR ALLER PLUS LOIN :**

- Etoffer/diversifier les compétences avec des nouveaux profils et des nouveaux partenaires.
- Consolider l'implication des membres pour tendre vers l'autonomisation du projet.
- Structurer et formaliser les échanges avec le chèque temps
- Développer les échanges en dehors du SEL.
- Mobiliser de nouveaux membres



## Le Numérique :

**Accès à l'équipement informatique :** accès libre au matériel mis à disposition : (6 PC fixes, un copieur/scanner sur chaque site) et à une connexion **pour toutes les démarches administratives, d'insertion sociale et/ou professionnelle.**

**Accompagnement au numérique :** pour les personnes qui ne sont pas autonomes, elles peuvent bénéficier d'une aide de l'équipe pour réaliser leurs démarches en lignes.

**Point Relai CAF :** nos espaces numériques sont labellisés par la CAF qui communique auprès des allocataires sur l'accès à ces points « ressources ». **Tous les membres de l'équipe ont bénéficié d'une formation** qui leur permet d'apporter une réponse de niveau 1. Cela permet d'avoir des espaces identifiés **en proximité** pour débloquer des situations, informer, aider à faire une déclaration, obtenir une attestation, gérer son espace... De plus, des contacts privilégiés avec les acteurs de la CAF permettent de faciliter la résolution des problématiques individuelles en fonction des besoins.

**Ateliers :** Ponctuellement, l'équipe propose des ateliers collectifs : ateliers pédagogiques pour les jeunes (Etouvie), ateliers thématiques pour les adultes en situation **d'illectronisme** : apprendre ensemble à rédiger/mettre en page un courrier administratif, un CV, scanner, faire une déclaration, simulation en ligne, rechercher des informations pratiques, consulter le Pronote de ses enfants...

### Etouvie « BEAT AND THE RYTHME » - Atelier d'initiation à la création numérique (médiateurs)

Mercredi après-midi - Les médiateurs ont constitué un groupe de **12 jeunes (9-16 ans)** autour d'ateliers d'écriture et de création (musique assistée par ordinateurs).

Les objectifs sont de développer et **encourager le sens artistique des jeunes**, de développer des **compétences créatives** (productions individuelles ou collectives), de travailler sur le **cadre, le respect des règles** et du matériel.

Ce support de médiation permet surtout aux jeunes **de s'exprimer, d'être valoriser, d'être en confiance** et ainsi **d'être dans le partage** avec le groupe et l'équipe. Cet espace permet aux médiateurs de **mieux saisir les situations** de ces jeunes, de mieux cibler leurs demandes/besoins. Etape préalable et essentiel pour pouvoir, au besoin, **activer leur réseau** (interne et externe).



## Animation de la Vie Sociale

**Participation active aux différents événements qui rythment et animent la vie des quartiers** : fête de quartier, fête des voisins, fête d'automne, semaine de la solidarité, Abbeville Plage...

La participation aux manifestations organisées sur les territoires favorise la visibilité des actions des EVS et a pour but de **garantir une plus grande ouverture**.

Ces temps festifs sont l'occasion de **recueillir l'attente des habitants** afin d'améliorer, développer nos actions et coopérations partenariales.

**Etouvie : Nos Quartier d'Été** : Depuis 2020, l'EVS est porteur et organisateur de la **programmation estivale** soutenue par la **Région** et à ce titre met en place des **temps forts, ateliers, stages, sorties** qui sont ouverts à tous sur le quartier **de juin à septembre**.

**Des programmations thématiques pendant les vacances scolaires**, contribuent également au développement des actions à destination des habitants.

Les programmations d'activités ludiques, conviviales, familiales sont communiquées par **flyers, affiches et réseaux sociaux** et visent à accueillir de **nouvelles personnes**. Cette première accroche permet souvent aux familles de découvrir le lieu, l'équipe, les espaces proposés pour y revenir par la suite.



### Soutien aux initiatives d'habitants

L'une des missions de l'espace ressources est de susciter et accompagner les initiatives des habitants. Il s'agit de faire émerger des idées innovantes, collectives qui tendent à améliorer la vie quotidienne, créer du lien et faire naître de nouvelles formes de solidarités.

- Sur Abbeville, le groupe des parents solos ont mis en place 2 projets à la suite de l'enregistrement de 2 émissions radios avec TBS :

\* **des journées bien-être** animées par les parents en appui sur leurs compétences (esthétique, danse...)

\* **un troc alimentaire** pour palier à la précarité à raison d'une fois par mois avec une mise en commun et un partage des denrées « du placard »

**Repas solidaires** : Lors des fêtes de fins d'année, des personnes se retrouvent seuls/isolées. Portant ce constat, nous proposons au sein des espaces ressources des repas solidaires où les personnes confectionnent et dînent tous ensemble. **60 personnes**.



## Conclusion

La restructuration du service et les enjeux de 2023 ont **renforcé la dynamique du REISO**.

Les professionnels de l'équipe sont moins « isolés » dans leurs missions respectives, les espaces de travail partagés favorisent l'inter-connaissance, l'ouverture, **la coopération**.

Les regards changent sur les pratiques, sur les compétences des uns et des autres et des passerelles se construisent en interne, comme en externe.

Les échanges autour des situations rencontrées, le partage des réseaux, renforcent et affinent nos réponses éducatives, sociales.

Notre démarche est d'**optimiser** l'ensemble de nos compétences, celles de nos partenaires mais aussi celles des personnes accompagnées en valorisant, mobilisant leurs propres ressources au profit de leurs parcours.

Nous nous inscrivons dans le **CO-accompagnement** considérant que chacun a un « bout » de la solution pour que les familles, adultes, jeunes, enfants que nous accompagnons puissent avancer vers un mieux-être.

Engagés dans ces nouvelles pratiques **d'innovation sociale**, nous nous sommes engagés :

- Dans le groupement piloté par la MLIFE pour une **nouvelle convention d'accompagnement des allocataires du RSA 2023-2026** sur le volet insertion professionnelle
- Dans un **nouveau projet social 2024-2027** pour l'EVS d'Etouvie
- Dans une **démarche de diagnostic ciblant les familles monoparentales** à l'échelle du territoire de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme pour 2024
- Dans l'élaboration **du nouveau projet global du Dispositif de Réussite Educative d'Amiens 2024-2027** en étant force de proposition sur l'approche pédagogique
- Dans un nouveau projet « **LENA : Laboratoire Expérimental pour leur Nouvelle Autonomie** » dans le cadre du CEJ (Contrat Engagement Jeune) Renforcé en faveur des jeunes 16-25 ans en situation de rupture, en consortium avec les associations **APREMIS et LE MAIL** (expérimentation 2024-2025)